



GROUPES DE DISCUSSION AUPRÈS DES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ ET D'EXCLUSION SOCIALE

RAPPORT DE CONSULTATION

PRÉSENTÉ AU :
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

8 septembre 2023

Crédits

Équipe de projet INM

Mathieu Arsenault / conseiller principal et coordonnateur, communications et relations de presse

Nadjla Derdour / chargée de projet

Enora Douguet / agente de projet

Stefanie Dunn / conseillère stratégique

Malorie Flon / directrice générale

Marianik Gagnon / conseillère principale et coordonnatrice, participation publique

Lili Jacob / analyste-rédactrice

Benjamin LeCouffe / chargé de projet

Kanny Osman / chargée de projet senior

Jocelyn Pinet / conseiller stratégique

Kim Pronovost / technicienne en soutien administratif aux projets

Laurence Ruel / agente de projet senior

Camille Thepault / chargée de développement et de partenariats

Juliane Vandal / agente de projet

À propos de l'INM

L'INM est une organisation indépendante et non partisane qui a pour ambition d'accroître la participation des citoyennes et des citoyens à la vie démocratique.

L'action de l'INM a pour effet d'encourager la participation citoyenne et de contribuer au développement des compétences civiques, au renforcement du lien social et à la valorisation des institutions démocratiques.

L'équipe de l'INM est animée par la conviction que la participation citoyenne renforce la démocratie.

Pour nous joindre

5605, avenue de Gaspé, bur. 404
Montréal (Québec) H2T 2A4

Téléphone : 1 877 934-5999

Télécopieur : 514 934-6330

Courriel : inm@inm.qc.ca

www.inm.qc.ca

FAITS SAILLANTS

Dans le cadre de la consultation publique en vue de l'élaboration du prochain plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) a confié le mandat à l'Institut du Nouveau Monde de réaliser des groupes de discussion auprès de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Cette activité avait pour objectif de :

- Permettre à des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale de s'exprimer sur les enjeux liés à leur vécu quotidien;
- Mieux connaître les conditions de vie et les difficultés qu'elles rencontrent;
- Cibler des priorités d'intervention et les actions à privilégier pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale au Québec.

Au total, avec un bassin de plus de 300 personnes inscrites, 16 groupes de discussion ont été créés, suivant les critères de diversité entendus. Au total, 83 personnes y ont participé. Les groupes de discussion se sont tenus de la fin du mois de mai à la fin du mois de juin 2023, en virtuel ou en présentiel, dans diverses villes et municipalités du Québec. Chaque rencontre a été d'une durée de 2h.

Les échanges en groupes ont permis aux participantes et participants de partager des défis et d'identifier des pistes d'actions porteuses. Les résultats de ces séances de discussions permettront d'alimenter la réflexion du MESS pour l'élaboration du prochain Plan d'action en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Les échanges ont mis en lumière des enjeux centraux et communs aux personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale : la hausse du coût de la vie, l'insuffisance de revenu et l'incapacité de répondre aux besoins de base qui en découle. Ces enjeux ont des effets, directement ou indirectement, sur la capacité des personnes à accéder à une alimentation saine, à un logement adéquat et abordable, à un emploi, ainsi qu'à participer à la vie en société et accéder aux services et programmes gouvernementaux.

Les programmes d'assistance sociale, en particulier les programmes d'aide financière de dernier recours, soulèvent plusieurs préoccupations chez la grande majorité des personnes consultées qui en bénéficient. L'enjeu de l'insuffisance de revenu et de l'incapacité de répondre aux besoins de base se reflète à travers certaines limites des programmes d'assistance sociale. Face aux limites de ces programmes, constatées par les participantes et participants, les pistes d'action à mettre de l'avant sont les suivantes :

- Augmenter le montant des prestations des programmes d'assistance sociale;
- Faciliter l'accès aux programmes par des critères d'admissibilité plus flexibles;
- Miser sur une cohérence entre les programmes, qui sont actuellement « trop divisés » les uns des autres;
- Étendre la période de couverture des programmes d'assistance sociale;
- Créer un programme de revenu de base universel.

En ce qui concerne les thèmes de discussion abordés en groupes, les pistes d'action suivantes ont été soulevées.

Pour améliorer l'accès à une alimentation saine, suffisante et abordable, il est souhaité de :

- Accroître le pouvoir d'achat des personnes en situation de pauvreté, par exemple en créant un système de coupons ou de cartes offrant des rabais, ou offrir de l'aide ou de l'accompagnement à la gestion du budget;
- Accroître le financement des organismes d'aide alimentaire, dont les cuisines collectives et les banques alimentaires;
- Contrer le gaspillage alimentaire, généré entre autres par les épiceries;
- Faciliter l'accès aux centres, organismes et ressources disponibles.

Pour faciliter l'accès à un logement adéquat et abordable, il est souhaité de :

- Financer et construire plus de logements sociaux, communautaires et abordables;
- Surveiller les abus des propriétaires et mieux protéger le droit au logement;
- Mieux accompagner les personnes et informer la population sur les programmes et soutiens existants;
- Convertir des locaux et bâtiments commerciaux vacants en habitations sociales, communautaires ou abordables.

Pour favoriser l'accès et le maintien en emploi, il est souhaité de :

- Revoir les programmes pour faciliter la transition entre l'assistance sociale et l'insertion en emploi;
- Améliorer l'accès à la formation et faciliter le retour aux études;
- Favoriser une réinsertion en emploi progressive, flexible et adaptée à chacune et chacun;
- Améliorer les conditions de travail : bonifier protections sociales, veiller au respect des normes du travail et lutter contre les préjugés;
- Améliorer la reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger pour les personnes immigrantes.

Pour améliorer l'accès aux programmes et services gouvernementaux, il est souhaité de :

- Faciliter l'accès aux soins de santé, notamment élargir le carnet de réclamation à tous les prestataires ou personnes à faible revenu;
- Rendre les informations au sujet des services et programmes plus accessibles et plus visibles;
- Alléger les processus d'accès aux programmes;
- Privilégier une approche humaine et personnalisée des services d'accompagnement;
- Uniformiser l'accès aux services à travers les villes et régions.

Pour encourager et faciliter la participation sociale, il est souhaité de :

- Miser sur l'éducation de la population pour lutter contre les préjugés : conscientiser, informer et discuter;
- Augmenter le financement des organismes communautaires pour stimuler le sentiment d'appartenance, l'estime de soi et l'implication sociale;

- Valoriser la voix des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans les processus décisionnels et le partage d'idées;
- Créer des espaces de rencontres, d'échanges et d'accès à la culture pour briser l'isolement.

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Crédits | 2 |
| À propos de l'INM | 2 |
| Pour nous joindre | 2 |
| FAITS SAILLANTS | 3 |
| PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE | 7 |
| Contexte et objectifs | 7 |
| Mandat de l'INM | 8 |
| Recrutement et composition des groupes de discussion | 9 |
| Analyse et rédaction du rapport | 11 |
| SYNTHÈSE SELON LES THÈMES DISCUTÉS | 13 |
| Vivre en situation de pauvreté : caractéristiques et défis | 13 |
| Des besoins de bases non-satisfaits et un confort limité | 13 |
| Une perte de liberté et d'autonomie | 14 |
| Une exclusion sociale | 14 |
| Une charge mentale accablante | 15 |
| La hausse du coût de la vie, l'insuffisance de revenu et l'incapacité de répondre aux besoins de base : les enjeux centraux de la pauvreté | 16 |
| Défis de l'insuffisance de revenu sur le quotidien des personnes | 17 |
| Les programmes d'assistance sociale, aux prises avec plusieurs limites | 19 |
| Une nécessité de bonifier les programmes d'assistance sociale pour répondre aux enjeux d'insuffisance de revenu et d'assouvissement des besoins de base | 21 |
| 1. Les besoins de base, notamment se nourrir et se loger | 23 |
| 1.1. L'accès à une alimentation saine, suffisante et abordable | 23 |
| Défis | 23 |
| Pistes de solution | 27 |
| 1.2. L'accès à un logement adéquat et abordable | 30 |
| Défis | 30 |
| Pistes de solution | 33 |
| 2. L'accès et le maintien en emploi | 37 |
| 2.1. Défis | 38 |
| 2.2. Pistes de solution | 42 |
| 3. L'accès aux programmes et services gouvernementaux | 47 |
| 3.1. Défis | 47 |
| 3.2. Pistes de solution | 52 |
| 4. La participation sociale | 55 |
| 4.1 Défis | 55 |
| 4.2. Pistes de solution | 58 |
| CONCLUSION | 61 |
| ANNEXE 1 : Tableaux de synthèse des enjeux | 63 |
| ANNEXE 2 : scénario d'animation | 67 |
| ANNEXE 3 : questionnaire de recrutement | 69 |
| ANNEXE 4 : composition des groupes | 73 |



PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

Contexte et objectifs

La Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale¹ a pour objectif principal de guider le gouvernement du Québec dans sa planification et ses actions pour tendre vers un Québec sans pauvreté et sans exclusion sociale. Notamment, la Loi prévoit l'obligation d'adopter et de mettre en œuvre un plan d'action gouvernemental en vigueur en tout temps. Trois plans d'action gouvernementaux ont été mis en œuvre depuis son adoption en 2002, dont le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 (PAGIEPS). Ce dernier, qui a été prolongé d'un an, arrivera à échéance le 31 mars 2024.

Dans ce contexte, la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire a annoncé, le 3 avril dernier, le lancement d'une vaste consultation publique auprès d'une variété d'acteurs de la société civile en vue de l'élaboration d'un quatrième plan d'action gouvernemental de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cette consultation a pour objectif de recueillir le point de vue, les idées et les propositions de la population, notamment des personnes en situation de pauvreté, sur les principaux enjeux et les actions à mettre en œuvre pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale au Québec. Elle prévoit la tenue des activités complémentaires suivantes :

1. Un sondage en ligne auprès de l'ensemble de la population (17 avril au 30 juin 2023);
2. Des questionnaires thématiques et des mémoires permettant aux organismes communautaires et aux autres acteurs de la société civile de s'exprimer sur différents thèmes liés à la pauvreté et à l'exclusion sociale (17 avril au 30 juin 2023);
3. Des groupes de discussion auprès des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale (mai-juin 2023);
4. Des rencontres d'échanges entre la ministre et certains partenaires ciblés, autour des enjeux émergeant des activités précédentes (automne 2023).

L'INM a été mandaté pour la réalisation des groupes de discussion auprès de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Ces groupes avaient pour objectif de :

- Permettre à des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale de s'exprimer sur les enjeux liés à leur vécu quotidien;
- Mieux connaître les conditions de vie et les difficultés qu'elles rencontrent;

¹ Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, LQ 2002, c 1, art(2).

- Cibler des priorités d'intervention et les actions à privilégier pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale au Québec.

Ce rapport fait état des résultats de groupes de discussion auprès de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Mandat de l'INM

Dans le cadre de la consultation publique en vue de l'élaboration du prochain plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) a confié le mandat à l'Institut du Nouveau Monde de réaliser des groupes de discussion auprès de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Le mandat confié à l'INM consistait à concevoir les animations, à recruter les participants en fonction des publics et des critères de diversité entendus, à animer 16 groupes de discussion et à rédiger le présent rapport de consultation.

Les groupes de discussion se sont tenus de la fin du mois de mai à la fin du mois de juin 2023, en virtuel ou en présentiel, dans diverses villes et municipalités du Québec. Chaque rencontre a été d'une durée de 2h. Les échanges au sein d'un groupe de discussion étaient semi-dirigés, et ce afin de laisser la place à des sujets pouvant émerger lors des discussions. Les scénarios d'animation comportaient des questions et sous-questions établies à l'avance en fonction de quatre grands thèmes (voir scénario d'animation à l'annexe 1) :

- La réponse aux besoins de base, dont l'alimentation et le logement;
- L'accès et le maintien en emploi;
- L'accès aux programmes et services gouvernementaux;
- La participation sociale.

Pour chacun des thèmes, les participantes et participants étaient invités à partager les principales difficultés qu'ils et elles rencontrent, puis les pistes d'action qui devraient être mises en place de manière prioritaire par le gouvernement pour répondre aux besoins ou atténuer ces difficultés.

Plus généralement, les scénarios et le style d'animation ont permis de créer un climat de confiance et d'ouverture. Le partage de perspectives individuelles a permis de formuler des propositions, parfois propres à certaines régions et parfois d'intérêt général, ainsi que de recenser l'ensemble des enjeux spécifiques à ces groupes.

L'INM a transcrit et analysé les échanges avec chacun des groupes sur la base d'une prise de notes et d'un enregistrement audio. Les comptes-rendus détaillés des 16 groupes de discussion ont été rédigés puis transmis au Ministère à titre de données brutes. Les propos ont été présentés de manière anonymisée.

Recrutement et composition des groupes de discussion

Le recrutement des personnes ciblées par la consultation a été réalisé par l'INM, avec la collaboration du MESS, de deux manières :

1. La diffusion d'un appel à participation par la création d'un page Web sur le site Web de l'INM;
2. L'envoi de lettres d'invitation aux prestataires de l'assistance sociale.

La combinaison de ces méthodes visait à recruter une diversité de personnes en situation de pauvreté, incluant les travailleurs à faible revenu et les autres personnes qui ne sont pas prestataires de l'assistance sociale. Cet appel à participation, partagé publiquement sur le site de l'INM, a fait l'objet d'une large diffusion à travers les réseaux de l'INM et du MESS.

Les personnes intéressées ont été invitées à remplir un formulaire d'inscription électronique. Une assistance téléphonique était offerte, au besoin. Également, les intervenantes et intervenants des organismes communautaires avaient la possibilité d'inscrire des participantes et participants.

Les caractéristiques de composition des groupes de discussion ont été déterminées par le MESS pour constituer des groupes qui reflètent une diversité de profils relativement à :

- l'âge;
- l'identité de genre;
- la composition du ménage;
- la situation professionnelle (à l'emploi ou non);
- la situation de handicap, santé physique ou mentale;
- l'identité (personne autochtone, issue de la minorité visible, appartenance à la communauté LGBTQ+);
- Le fait d'être à l'emploi ou non;
- Être prestataire ou non d'un programme d'assistance sociale : un des programmes d'aide financière de dernier recours, le programme objectif emploi, ou le programme de revenu de base;
- La région administrative;
- La langue parlée (anglais ou français).

Les 16 groupes de discussion ont été formés selon les caractéristiques ci-haut. Plus précisément :

- 4 groupes ont réuni, en virtuel, des groupes sociodémographiques distincts, provenant de l'ensemble des régions du Québec;
- 12 autres groupes ont réuni des personnes prestataires de l'assistance sociale, ou des travailleuses et travailleurs à faible revenu.

Au total, plus de 300 personnes ont manifesté leur intérêt à participer. La sélection des participantes et participants selon les critères prédéfinis a permis de réunir 83 personnes, répartis dans ces 16 groupes. Le tableau suivant présente une synthèse de la composition des groupes de discussion. Un tableau plus détaillé, présentant la participation et le profil des participantes et participants est disponible en annexe.

Composition des groupes

| Groupe | Groupe ou secteur cible | Lieu | Date |
|--------|----------------------------|---|--------------|
| 1 | Minorités visibles | En virtuel | 30 mai 2023 |
| 2 | Communautés autochtones | En virtuel | 31 mai 2023 |
| 3 | En situation de handicap | En virtuel | 1e juin 2023 |
| 4 | Communauté LGBTQ+ | En virtuel | 2 juin 2023 |
| 5 | Montréal | Salle de conférence de l'INM - 5605, Av. de Gaspé | 6 juin 2023 |
| 6 | Montréal | Salle de conférence de l'INM - 5605, Av. de Gaspé | 7 juin 2023 |
| 7 | Montréal | Salle de conférence de l'INM - 5605, Av. de Gaspé | 14 juin 2023 |
| 8 | Québec | Centre Durocher - 680 rue Raoul-Jobin | 13 juin 2023 |
| 9 | Québec | Centre Durocher - 680 rue Raoul Jobin | 14 juin 2023 |
| 10 | Trois-Rivières | COMSEP ² - 1060, rue Saint-François-Xavier | 15 juin 2023 |
| 11 | Trois-Rivières | COMSEP - 1060, rue Saint-François-Xavier | 16 juin 2023 |
| 12 | Gatineau | Maison du citoyen - 25, rue Laurier | 21 juin 2023 |
| 13 | Gatineau | Maison du citoyen - 25, rue Laurier | 21 juin 2023 |
| 14 | Sept-Îles | En virtuel | 21 juin 2023 |
| 15 | Nord-du-Québec et Gaspésie | En virtuel | 22 juin 2023 |
| 16 | Montréal | NDG Community Council | 27 juin 2023 |

² Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire

Analyse et rédaction du rapport

Limites de la composition des groupes et de la consultation

Quelques limites se sont présentées lors des efforts de recrutement à la participation, notamment :

- Plusieurs personnes ne se sentaient pas à l'aise de remplir la catégorie « revenu » dans le formulaire automatisé, ce qui rendait inadmissibles des candidatures;
- Les intervenants du secteur communautaire ont rapporté que leur clientèle avait déjà été fortement sollicitée pour des sondages de recherche et des groupes de discussion post-Covid amenant un certain désintérêt à participer à de nouvelles consultations;
- Les délais pour le recrutement de certains groupes étaient serrés (notamment pour le groupe envisagé avec la collaboration d'un organisme intervenant auprès des communautés autochtones).

Par ailleurs, la participation aux activités étant volontaire, les résultats représentent l'opinion des personnes s'étant exprimées lors des discussions. Le nombre de places dans chaque groupe étant restreint (6 personnes), les propos partagés par l'échantillon de 83 personnes participantes ne peuvent être généralisés à l'ensemble de la population du Québec. Puis, le temps alloué à chacun des groupes des discussions étant limité, certains thèmes ont été davantage abordés que d'autres, selon les groupes, en fonction de la fluidité des échanges.

Également, quelques profils ont été surreprésentés ou sous-représentés dans les groupes de discussion, notamment :

- Davantage de femmes que d'hommes ont participé, au nombre de 60 sur un total de 83 personnes;
- Les personnes vivant en milieu urbain ont été plus présentes, particulièrement à Montréal où près de 39% des participantes et participants résident;
- Les communautés autochtones ont été plus difficilement mobilisées. Le contexte actuel, notamment les feux de forêts, ne favorise pas la participation des communautés, qui ont des enjeux plus prioritaires à aborder.

La notion d'intersectionnalité, faisant référence au cumul de discriminations vécues par une même personne du fait à la fois de son ethnie, de son genre et de sa classe sociale, est un élément marquant de cette consultation. Bien que cette notion d'intersectionnalité ne soit pas nommée ou expliquée, elle apparaît en toile de fond de nombreuses expériences rapportées. D'ailleurs, il est à noter que les caractéristiques sociodémographiques des participantes et participants, utilisées pour former les groupes de discussion, ne sont pas exclusives les unes des autres. Par exemple, au sein d'un groupe, une personne rencontrée pouvait à la fois résider à Montréal, être prestataire d'un programme d'assistance financière, s'identifier à la communauté LGBTQ+ et vivre en situation de

handicap. La lentille intersectionnelle a été, par le fait même, un élément important de l'analyse et de l'interprétation des résultats pour l'élaboration du présent rapport.

En ce sens, bien que les 16 groupes de discussion aient été constitués pour représenter le plus fidèlement possible l'hétérogénéité de la population québécoise et créer des espaces sécuritaires d'expression des spécificités sociodémographiques, les résultats font ressortir davantage de tendances et de défis communs que de spécificités et de divergences.

Il a été constaté que plusieurs enjeux les plus criants, évoqués par les personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, sont communs à la plupart des groupes sociodémographiques _ bien que, d'une perspective intersectionnelle, certains individus et groupes d'individus les vivent de manière plus forte que d'autres. Qu'une personne participante soit prestataire ou non d'un programme d'aide financière, qu'elle s'identifie à la communauté LGBTQ+, qu'elle fasse partie d'une minorité visible, ou des personnes avec un handicap, l'insuffisance de revenu, l'incapacité de répondre aux besoins de base et les préjugés apparaissent, de manière commune, au coeur des difficultés de vivre en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. En ce sens, les défis et les pistes de solution évoquées à travers les discussions visent ainsi, généralement, l'ensemble des groupes sociodémographiques et socioéconomiques. Le cas échéant, les défis propres à certains groupes de la population sont explicitement mentionnés dans le présent rapport. Des tableaux synthétisant les enjeux communs et les enjeux spécifiques à certains groupes, pour chaque thème de discussion, sont présentés en annexe.

Analyse des discussions

La hausse du coût de la vie, et l'incapacité de répondre aux besoins de base causée par une insuffisance de revenus, sont les éléments centraux des thèmes de discussion et en constituent leur trame de fonds : ils apparaissent comme enjeux prioritaires pour les personnes consultées et donc transversaux aux échanges. Ces enjeux sont d'abord présentés en première partie du rapport, avant d'aborder les défis plus spécifiques aux thèmes. Pour chacun des thèmes de discussion, un tableau présente de manière synthétique les enjeux qui sont ressentis de manière commune aux groupes, ainsi que les enjeux plus particuliers à certains groupes.

Pour rédiger ce rapport, l'INM a procédé à l'analyse des résultats de l'ensemble des groupes de discussion. Les données ont été analysées avec nuance, dans une perspective d'aide à la prise de décision. Pour chacun des sujets de consultation, les contributions sont présentées selon les thèmes les plus récurrents ou ayant suscité le plus d'échanges et de propositions lors des séances de discussion. Ce rapport ne présente pas l'intégralité des contributions des personnes participantes, mais une synthèse des perceptions, idées et propositions à travers les groupes de discussion. Dans le processus d'analyse, ont été considérées autant la récurrence des opinions émises que la clarté de l'argumentation et les informations fournies pour déterminer l'importance à accorder aux différents points de vue. Des situations plus personnelles ont été choisies et incluses dans le rapport, parfois sous forme de citations, pour leur valeur illustrative et représentative de la réalité des participants. Le mandat confié à l'INM n'incluait pas de vérifier si les commentaires des participants s'appuyaient sur des données vérifiées, ni d'en faire une évaluation factuelle.



SYNTHÈSE SELON LES THÈMES DISCUTÉS

Vivre en situation de pauvreté : caractéristiques et défis

Avant d'aborder les quatre grands thèmes de discussion, les participantes et participants étaient invités à exprimer la manière dont elles et ils perçoivent et vivent la situation de pauvreté au quotidien.

À la lumière des discussions, la pauvreté s'exprime de diverses manières et à plusieurs degrés ; elle est multidimensionnelle. Bien qu'elle se vive, d'emblée, par une non-satisfaction des besoins de base, la pauvreté est une réalité qui touche également l'état de santé, de même que les dimensions sociales et psychologiques d'un individu.

Des besoins de bases non-satisfaits et un confort limité

La grande majorité des personnes consultées décrivent leur situation par une incapacité ou une difficulté à répondre à des besoins de base, tels que se loger, se nourrir et se vêtir.



C'est un manque de ressources matérielles pour veiller à ses besoins qui fait en sorte qu'on est fixé dans une catégorie, et rendu là, on a encore moins accès à ce qui permet de veiller à nos besoins.



- Personne participante d'un groupe de discussion mixte, en virtuel.

Toutefois, vivre en situation de pauvreté s'étend au-delà de l'enjeu de la satisfaction des besoins dits « de base ». Pour quelques participants, c'est aussi la difficulté à se permettre des loisirs, ou de vivre dans un confort raisonnable. C'est le fait, par exemple, de ne pas avoir la capacité financière de s'acheter une chaise confortable ou de ne pas avoir accès à l'air climatisé dans un logement.



Comment peut-on définir les besoins de base? Les gens disent « la nourriture » et « lorsque tu peux t'offrir un loyer », mais qui s'inquiète de la qualité de la maison dans laquelle tu vis? Par exemple, on ne pense pas que l'air climatisé soit un besoin de base.



- Personne participante d'un groupe de discussion mixte, en virtuel.

D'autres personnes évoquent aussi la difficulté d'accès aux services et autres ressources importantes dans leur quotidien. En particulier, l'accès à Internet est devenu nécessaire en 2023, soutient une participante, mais c'est un enjeu financier important.

Une perte de liberté et d'autonomie

L'incapacité à subvenir à des besoins de base se traduit par un sentiment de perte de liberté. Pour plusieurs participantes et participants, vivre en situation de pauvreté c'est aussi d'être confronté à des choix déchirants pour combler, ne serait-ce que partiellement, un besoin essentiel. D'autres soulignent même qu'à certains égards, le choix n'est pas possible ; il faut prendre les options les moins chères et pas forcément les meilleures pour la santé.



La pauvreté c'est ne pas combler ses besoins de base. C'est quand tu essaies de faire des choses et qu'on te met des barrières. Tu perds confiance en toi.



- Personne prestataire d'un programme d'assistance sociale, participante d'un groupe de discussion à Québec.

Le sentiment de dépendance aux organismes et services gouvernementaux est aussi ressenti par plusieurs. Par exemple, un participant atteint d'une maladie dégénérative raconte que la prescription pour sa médication devait être signée par une personne représentante de l'organisme qu'il fréquente, avant même de sortir de l'hôpital. Pour une participante, ce sentiment de dépendance, plus globalement, fait référence au fait de ne pas se sentir autonome dans ses choix.



Quand tu es en situation de pauvreté, tu dépends vraiment de tout. Tu cherches n'importe quel moyen pour subvenir à tes besoins et à ceux de ton enfant. C'est très difficile, ça peut même te mener à la dépression.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Trois-Rivières.

Une exclusion sociale

L'exclusion sociale apparaît comme une réalité tout aussi poignante, pour plusieurs personnes, que le manque de ressources matérielles et financières. Plusieurs personnes ont témoigné ressentir du jugement, direct ou indirect, de la société.



La pauvreté c'est l'exclusion compte tenu des statuts sociaux des personnes. La pauvreté on la voit à tous les coins de rue [...] la pauvreté on la vit dans notre chair, dans les regards.



- Personne participante d'un groupe de discussion mixte, en virtuel.

Pour plusieurs, cette oppression accentue l'isolement. Un isolement déjà engendré par le fait de ne pas être capable financièrement de participer à certaines activités sociales avec des amis, notamment. La situation de pauvreté se caractérise donc aussi par un manque de réseau social.



Il n'y a pas juste la pauvreté financière mais aussi la pauvreté affective, sociale, qui font tomber les gens dans la pauvreté financière. [Autrement dit], l'isolement, les préjugés de certaines personnes.



- Personne prestataire d'un programme d'assistance sociale, participante d'un groupe de discussion à Montréal.

Plus encore, plusieurs personnes soulignent que cette exclusion a un impact sur leur identité et leur sentiment d'importance dans la société. Selon un participant, vivre en situation de pauvreté donne l'impression de ne pas jouir des mêmes droits que les autres citoyennes et citoyens ; d'être un citoyen « de seconde classe ».



La pauvreté est quasiment identitaire, comme une catégorie qui t'est imposée. Ça devient tellement une catégorie rigide et restreinte qui détermine même ce à quoi on a accès ou pas.



- Personne participante d'un groupe de discussion mixte, en virtuel.

Cette réalité a un effet plus fort chez certaines personnes immigrantes, surtout si la connaissance du français n'est pas totalement acquise. Il est important, rappelle une résidente de Gatineau, de comprendre la situation de pauvreté via une perspective intersectionnelle : une personne peut vivre de multiples formes de discrimination ou d'exclusion.

Une charge mentale accablante

La pression mentale est un enjeu quotidien pour un grand nombre de personnes vivant en situation de pauvreté. Pour une participante, la pauvreté est une charge mentale, mathématique, et émotionnelle : elle doit tout comptabiliser et calculer afin de s'assurer que sa petite marge de crédit puisse couvrir ses besoins. C'est aussi de devoir se concentrer sur ses besoins, un jour à la fois.



La pauvreté, on y pense tout le temps et c'est fatigant. On ne peut pas s'engager dans autre chose, parce qu'on doit toujours penser aux petits détails, par exemple comment je dois faire pour prendre le bus et aller à un rendez-vous. Ça empiète sur tout ton temps, ton énergie et tes actions.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Québec.

D'autres personnes illustrent qu'être en situation de pauvreté « c'est survivre et non vivre ». Par exemple, les petits imprévus ne sont pas facilement surmontables financièrement. Une participante exprime avoir le sentiment qu'à chaque instant où elle « sort la tête de l'eau », il y a toujours quelque chose qui se passe et qui l'empêche de s'en sortir. Tout petit imprévu peut rapidement devenir une catastrophe, rappelle une autre participante.

Selon plusieurs, cette charge mentale joue sur l'état de santé. Le fait de ne pas avoir la capacité financière pour combler des besoins de base et faire certaines activités a un impact sur la confiance en soi, selon plusieurs participantes et participants. De manière

générale, cette préoccupation quotidienne engendre un niveau d'anxiété et de stress considérable.



Tu es vraiment dans un genre de trou noir. Une fois que tu rentres dedans, c'est une spirale qui te tire de plus en plus.



- Personne prestataire d'un programme d'assistance sociale, participante d'un groupe de discussion à Gatineau.

Les familles et les mères monoparentales ressentent un poids mental et financier supplémentaire. Par exemple, une participante fait part de son grand stress financier qui l'empêche parfois de dormir la nuit. Mère de quatre enfants, la recherche d'un travail adapté à sa réalité, puis le retour au travail après une longue période n'est pas facile, mais pourtant nécessaire.

Une participante déplore le manque de soutien financier pour les familles qui n'ont pas accès à l'assistance sociale, mais dont la situation financière est pourtant critique. Faute d'être admissible à un programme d'assistance sociale, une participante explique qu'elle et son mari, tous les deux en chômage, sont contraints de couper dans leur budget pour des besoins de base, comme l'alimentation ou les soins de santé, pour pouvoir payer l'éducation à leurs trois enfants.

La hausse du coût de la vie, l'insuffisance de revenu et l'incapacité de répondre aux besoins de base : les enjeux centraux de la pauvreté

Les échanges ont mis en lumière des enjeux centraux et communs aux personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale : la hausse du coût de la vie, l'insuffisance de revenu et l'incapacité de répondre aux besoins de base qui en découlent. En particulier, l'alimentation et le logement _ constituant le premier thème de discussion _ sont deux déterminants de la santé et des conditions de vie qui ont été plus fortement affectés par l'inflation des dernières années.

Reconnaître ces enjeux permet de comprendre de nombreux défis vécus par les personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. En effet, l'insuffisance de revenu et la difficulté à assouvir des besoins de base apparaissent en trame de fond des discussions dans les groupes autour des 4 thèmes de discussion : ces enjeux ont des effets, directement ou indirectement, sur la capacité des personnes à accéder à une alimentation saine, à un logement adéquat et abordable et à un emploi, ainsi qu'à participer à la vie en société et à accéder aux services et programmes gouvernementaux.

Défis de l'insuffisance de revenu sur le quotidien des personnes

1. L'accessibilité à une alimentation saine et abordable est un défi énorme pour la majorité des personnes consultées.

Selon un participant, pour bien se nourrir, il faut un revenu élevé et dans la situation actuelle au Québec, les gens à faible revenu n'y parviennent pas. Les personnes en situation de pauvreté sont davantage portées à recourir à des produits moins dispendieux et, par le fait même, souvent moins sains.

2. La crise du logement affecte plus fortement les personnes en situation de pauvreté à la recherche d'un logement abordable.

La gentrification de certains quartiers et la méfiance des résidentes et résidents envers les personnes en situation de pauvreté, qui fait obstacle notamment à la construction de logements sociaux dans des quartiers mieux nantis, apparaissent parmi les principaux enjeux.

Un participant constate les effets de cette crise, alors que le nombre de personnes en situation d'itinérance a augmenté à Trois-Rivières, la ville où il réside. La crise du logement ne fera qu'augmenter ce taux, rappelle-t-il. Un personne résidant à Québec, exprime son inquiétude face à la hausse des loyers.



Les logements sont trop chers. Je trouve parfois des 3 ½ à 800\$ par mois, pas chauffés, pas éclairés. Comment peut-on se loger avec ce qu'on a sur l'aide sociale ? Ce n'est pas pour rien que [de plus en plus de personnes] sont devenus des itinérants... En plus maintenant, ils construisent des condos dans les quartiers défavorisés au lieu de construire des HLM.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Québec.



[Il n'y a] pas de logements disponibles... Et quand il y en a, c'est trop cher. Je veux déménager dans un plus petit appartement, mais combien cela va coûter ?



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion dans la région du Nord-du-Québec et de la Gaspésie.

Pour les familles, en particulier, trouver un logement convenable et abordable demeure un défi. À Nicolet, un résident explique que les loyers ont tellement augmenté qu'il ne peut plus se permettre de prendre un logement adéquat pour sa grande famille ; il n'est plus aussi simple de trouver « un bon logement à bon prix ». La hausse des loyers se fait également ressentir chez les familles de la région du Nord-du-Québec et de la Gaspésie.



La montée faramineuse des prix des loyers, de 400 à 600 dollars en une année, ça n'a pas de sens, ils abusent... Pour les jeunes familles c'est compliqué, en plus il faut ajouter les charges.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion dans la région du Nord-du-Québec et de la Gaspésie.

3. L'insuffisance de revenu affecte les capacités et la volonté de participer à la vie en société

Plusieurs personnes se désolent de l'accès difficile aux activités sportives et culturelles, ainsi qu'à certains loisirs. Alors que certaines ne peuvent se permettre financièrement de participer à autant d'activités et d'événements qu'elles le souhaiteraient, la majorité des personnes accueillent chaleureusement les activités organisées par les organismes communautaires et offertes gratuitement. Étroitement reliés, les coûts engendrés pour les déplacements poussent certaines personnes à être plus réticentes à participer à des activités. Puis, pour les personnes avec un handicap physique, trouver des lieux accessibles et adéquats pour leur condition n'est pas toujours chose simple.

Le temps est un enjeu soulevé par plusieurs personnes. Le fait d'être parent, d'avoir un emploi avec un horaire instable, ou encore d'être une ou un proche-aidant, sont des conditions qui nécessitent un investissement en temps et en argent importants, au quotidien. Des enjeux de santé mentale ou physique s'ajoutent également aux préoccupations quotidiennes et affectent l'énergie et la capacité de participer à des activités.

Enfin, l'accès à Internet est également un défi pour plusieurs personnes consultées. Une connexion régulière et suffisante est dispendieuse et cela a un impact sur la participation sociale. Pourtant, la majorité des personnes consultées soulignent qu'Internet est aujourd'hui une nécessité, voire un besoin essentiel, pour s'intégrer en société. Une personne soutient que les personnes qui ne peuvent bénéficier d'une connexion à Internet, tendent, par le fait même, à être déconnectées socialement, à être isolées. Aujourd'hui, toutes les demandes d'aide et les procédures d'adhésion, notamment, se font via Internet, au profit des services en personne, soutient-il. Pour lui, l'informatique « déshumanise », ou affecte les relations sociales, déjà fragiles chez les personnes en situation de pauvreté.

Par ailleurs, plusieurs personnes soulignent que la participation sociale est énergivore : les enjeux du quotidien, dus à leur condition de précarité, affectent la capacité et la volonté de s'impliquer. L'assouvissement de certains besoins essentiels est plus préoccupant que la participation sociale ; c'est prioritaire. Pour quelques personnes, le gouvernement doit assumer la responsabilité de répondre aux besoins de base de la population plus démunie pour qu'elle puisse s'impliquer, participer, en société. Selon une personne, il est difficile de s'impliquer « quand tu as faim ».



Après une journée à se débattre pour essayer d'avoir accès à des services, le soir, pas sûr que ça te tente d'aller lever une pancarte...



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Trois-Rivières.

Les programmes d'assistance sociale, aux prises avec plusieurs limites

Les programmes d'assistance sociale, en particulier les programmes d'aide financière de dernier recours, soulèvent plusieurs préoccupations chez la grande majorité des personnes consultées qui en bénéficient. Les prestataires nomment plusieurs limites que les programmes doivent adresser pour les aider à mieux répondre à leurs besoins de base et pouvoir aspirer à un revenu suffisant.

À la lumière des défis soulevés par plusieurs prestataires d'un programme d'assistance sociale, les programmes tendent à maintenir les personnes dans leur situation, plutôt qu'à favoriser une autonomie financière. Pourtant, pour la majorité des personnes, l'envie de travailler et de regagner une autonomie financière est exprimée. Toutefois, tout l'investissement que nécessite sortir du « cycle » de la précarité ne contrebalance pas l'assurance financière, si peu soit-elle, que procure l'assistance sociale.



Il est difficile de sortir de ce cycle parce que tu n'as pas suffisamment pour te relancer sur le marché du travail, il faut payer le loyer, le transport et tu fais comment pour remplir ta boîte à lunch pendant 2 ou 3 semaines.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Québec.



Si on décide de retourner à l'école, on doit tout rembourser à l'aide sociale. [...] Parfois tu crois que prendre l'aide sociale ça va aller et que prendre une autre aide gouvernementale est correct, mais non, tu viens de te mettre une épine au pied, il faut rembourser. Cela oblige les gens à rester dans l'aide sociale.



- Personne participante d'un groupe de discussion mixte, en virtuel.

Plus précisément, certaines limites des programmes d'assistance sociale sont constatées dans les groupes de discussion :

1. Le revenu maximal possible afin de pouvoir bénéficier des prestations des programmes est trop contraignant.

Un grand nombre de personnes soutiennent que le fait de ne pas avoir la possibilité de gagner un revenu au-delà d'un certain montant, pour pouvoir continuer de bénéficier d'une prestation, est un obstacle majeur pour améliorer leurs conditions de vie et se sortir d'une situation de pauvreté ou d'exclusion sociale. Selon un participant du groupe de discussion du Nord-du-Québec et de la Gaspésie, la structure actuelle du programme désavantage « tout le monde » : les personnes en situation de pauvreté ne peuvent pas « améliorer leur sort », les employeurs perdent une main d'oeuvre potentielle et « le gouvernement » doit faire face à du travail non déclaré. Une autre participante aux prises de contraintes à l'emploi, exprime son désarroi face aux exigences du programme qui l'empêche « d'arrondir les fins de mois ».



[...] Tu as juste droit à 200 dollars par mois... Ils nous coupent du marché du travail avec cette règle. Il y a eu un changement récemment pour les personnes qui ont des contraintes sévères à l'emploi : il faut être depuis cinq ans et demi sur l'aide sociale avant de pouvoir travailler un peu plus sans qu'on te coupe les aides, mais c'est ridicule, tu perds cinq ans et demi d'expérience sur ton CV, ce qui rend [la recherche d'un] travail encore plus difficile. Cette règle est contre-productive.



- Personne participante d'un groupe de discussion mixte, en virtuel.

2. Le montant de la prestation est, en lui-même, insuffisant pour pouvoir vivre aisément.

Si plusieurs personnes se révoltent du faible revenu supplémentaire possible pour pouvoir bénéficier d'une prestation de l'assistance sociale, pour la majorité des personnes consultées, le plus gros enjeu réside dans le montant de la prestation. Selon une participante, le faible montant est difficilement compréhensible, alors qu'à l'heure actuelle, des fonctionnaires gagnent plus de 30\$ de l'heure. Le gouvernement « s'en met plein les poches », alors que plusieurs citoyennes et citoyens restent dans la pauvreté, souligne-t-elle. Pour une participante de Montréal, être bénéficiaire du programme gouvernemental d'assistance sociale devient, paradoxalement, un frein. Les personnes qui en bénéficient se retrouvent en fait « coincées » et peuvent difficilement améliorer « leur sort ».



When I see people with welfare, they cannot get a job. They cannot save money for Christmas gifts because they won't have the welfare checks. For the government, the rules are the rules. I feel the government is not helping. They're supposed to take people out of the system. They cannot improve their lives.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Montréal.

3. Les critères d'admissibilité sont contraignants, en particulier pour les personnes en situation de handicap ou avec des problèmes de santé mentale

La grande majorité des personnes consultées estiment que le nombre et le niveau d'exigence des critères d'admissibilité de plusieurs programmes sont contraignants. Cet enjeu décourage plusieurs personnes à soumettre une demande d'admission. Pour un participant, l'accès aux programmes est discriminant : « le gouvernement du Québec doit traiter tout le monde de la même façon et tout le monde doit avoir accès aux services », peu importe son statut, sa langue et sa condition.

Plusieurs reconnaissent que l'accès aux programmes est plus particulièrement difficile pour les personnes vivant avec des problèmes de santé mentale. Un participant de Montréal, diagnostiqué avec un trouble du spectre de l'autisme et un trouble du déficit de l'attention, explique que sa condition n'est pas suffisamment reconnue. Il soutient que pour des adultes de son âge (25-54 ans) avec des problèmes de santé mentale, les programmes ne sont pas facilement accessibles, puis les employeurs sont plus réticents à offrir du travail. Il fait ainsi face à un faible choix d'emplois, d'ailleurs principalement restreints au nettoyage ou à la cuisine.

Le défi d'accessibilité aux programmes pour les personnes en situation de handicap est constaté chez d'autres participantes et participants. Un manque de cohésion entre les divers programmes ressort des discussions. Face à des critères exigeants et peu flexibles, malgré des limitations physiques ou mentales, plusieurs se font référer d'un programme à l'autre, ou simplement exclure. Cet enjeu est pire pour les personnes vivant avec plusieurs handicaps. Globalement, le processus est long et complexe, selon plusieurs : il faut « avoir le bon handicap ou le bon diagnostic » pour le bon programme.



Par exemple, une neuropathie, ça, c'est un programme. Mais [je me suis] cassé la hanche, là c'est encore un autre programme... Tu dois trouver le dossier, faire la démarche... Tu payes en avance l'agence et après tu vas recevoir ton chèque du gouvernement 3 mois plus tard.



- Personne participante d'un groupe de discussion mixte, en virtuel.

Pour quelques participantes et participants, ce processus « bureaucratique » d'admission aux programmes prend le dessus sur la réelle reconnaissance des besoins de la personne qui en fait la demande.



En ce qui concerne le CLSC, les accès aux programmes et services ne sont pas basés sur les besoins... C'est plus « est-ce que le chef du CLSC va être d'accord ? Est-ce que la travailleuse sociale va comprendre le besoin ? Est-ce que le budget va être renouvelé ? Est-ce qu'elle a la bonne paperasse? » C'est plus basé sur des critères extérieurs de la personne et non sur ses besoins.



- Personne participante d'un groupe de discussion mixte, en virtuel.

Une nécessité de bonifier les programmes d'assistance sociale pour répondre aux enjeux d'insuffisance de revenu et d'assouvissement des besoins de base

Face à ces défis, plusieurs pistes d'action soulevées se rapportent à des changements au niveau des programmes d'assistance sociale. Pour un grand nombre de personnes, une des réponses à l'insuffisance de revenu et à l'incapacité d'assouvir des besoins de base devrait provenir de ces programmes.

1. **Augmenter le montant des prestations des programmes d'assistance sociale**

est un souhait consensuel pour les personnes qui en bénéficient.

Actuellement, la grande majorité des bénéficiaires des programmes d'assistance sociale consultés croient que l'allocation n'est pas adaptée pour s'alimenter de manière abordable, saine et suffisante, ainsi que pour se loger convenablement et de manière abordable. Pour plusieurs participantes et participants, le montant alloué n'est pas proportionnel au coût de la vie et les barèmes d'admissibilité des programmes d'assistance sociale ne permettent pas d'aider suffisamment de personnes.

2. **Faciliter l'accès aux programmes par des critères d'admissibilité plus flexibles** est une piste de solution abordée par un grand nombre de participantes et participants.

Lors des discussions, l'enjeu des critères d'admissibilité exigeants, pour l'accès aux programmes, soulève le besoin d'alléger les contraintes. Selon plusieurs, les programmes doivent être « plus ouverts et accessibles » ; il faut améliorer la reconnaissance de l'aptitude et de l'inaptitude à l'emploi dans le cadre des programmes d'assistance sociale. Entre autres, le processus d'évaluation du niveau d'employabilité d'une personne mériterait d'être plus flexible, afin d'offrir une aide financière ajustée aux différentes conditions. Plusieurs personnes vivant avec un ou plusieurs handicaps estiment faire face à des programmes qui ne reconnaissent pas toute la diversité des handicaps et les enjeux qu'ils peuvent entraîner.

3. Miser sur une cohérence entre les programmes, qui fonctionnent actuellement en silo et sont trop contraignants

Certaines exigences pour un programme entrent en contradiction avec d'autres, estiment plusieurs participantes et participants. Par exemple, l'admission à un programme peut impliquer de facto l'arrêt d'une prestation provenant d'un autre programme. Pour quelques personnes, les programmes ne devraient pas être « compartimentés » : les programmes devraient être plus larges et être destinés à l'ensemble des personnes en situation de précarité.

4. Étendre la période de couverture des programmes d'assistance sociale est un souhait exprimé par quelques personnes participantes.

Selon l'une d'elles, certains programmes et services d'emploi, comme le Programme d'aide et d'accompagnement social (PAAS) Action, ont une durée trop restreinte. Il doit y avoir une continuité dans le soutien : les programmes devraient être accessibles en tout temps et sans durée limitée pour les personnes vulnérables. Puis, le Programme de revenu de base, arrête de couvrir une personne après 5 ans ; cela ne constitue pas une couverture suffisante pour toutes et tous. Certaines personnes ont besoin de plus de 5 ans pour être en état de retourner sur le marché du travail.

5. Créer un programme de revenu de base universel est une piste d'action soutenue par un grand nombre de participantes et participants

Les modalités du nouveau Programme de revenu de base, dont bénéficient les personnes handicapées ayant des contraintes sévères à l'emploi, sont très bien accueillies par plusieurs personnes. Néanmoins, pour pallier l'insuffisance de revenu des personnes en situation de pauvreté, les catégories (personnes avec contraintes à l'emploi sévères ou non) de prestataires du Programme de revenu de base doivent être supprimées, pour étendre la prestation offerte à toutes et tous. Il faut que « tout le monde » bénéficie d'un revenu de base, que la personne ait des contraintes à l'emploi ou non. Ce revenu doit également agir « en reflet de la réalité » et répondre à des besoins réels.

L'accès à ce filet de sécurité universel est largement souhaité dans les groupes de discussion : que ce soit à Montréal, à Trois-Rivières, à Gatineau ou à Québec, quelques participantes et participants expriment cette idée. Un filet de sécurité offre une marge de manœuvre pour pouvoir prendre des cours ou encore changer d'emploi au besoin, soutient un participant de Québec. Pour une autre personne, un tel programme est un soutien essentiel pour les personnes seules et les familles.



Je pense qu'avoir un revenu de base pour tout le monde, déjà là ça va aider un peu mieux les familles et les personnes seules. [...] Si tu n'es pas sur un programme, avec les prix d'aujourd'hui, tu ne peux pas arriver. Si on a un revenu de base, qui donne supposons 2000\$, on pourrait être capable de vivre et sortir un peu de la classe pauvre.



- Personne prestataire d'un programme d'assistance sociale, participante d'un groupe de discussion à Trois-Rivières.

À la lumière de ces réflexions et pistes d'action autour de l'enjeu de l'insuffisance de revenu et, par le fait même, de l'incapacité de répondre à certains besoins de base, les prochaines sections présentent des défis plus particuliers relevant des 4 thèmes abordés dans les groupes de discussion : la réponse aux besoins de base, l'accès et le maintien en emploi, l'accès aux programmes et services gouvernementaux, ainsi que la participation sociale. Des tableaux présentant les enjeux communs et spécifiques, pour chacun des thèmes, sont disponibles en annexe.

1. Les besoins de base, notamment se nourrir et se loger

1.1. L'accès à une alimentation saine, suffisante et abordable

L'enjeu d'accès à une alimentation saine, suffisante et abordable a été le premier thème de discussion abordé par l'équipe d'animation autour des tables de discussion. Les participantes et participants ont été invités à exprimer les enjeux qu'ils et elles rencontraient, puis les mesures gouvernementales souhaitées pour y répondre. Les coûts élevés des produits nutritifs et sains et le faible pouvoir d'achat des personnes en situation de pauvreté affectent l'accès à une alimentation saine et suffisante. Pour en bénéficier, les personnes doivent prévoir des déplacements, du temps et des frais supplémentaires. Pour les personnes atteintes de problèmes de santé physique ou mentale, les enjeux sont plus fortement ressentis.

Défis

1.1.1. Un accès déficient aux aliments sains et abordables

La hausse des prix sur les aliments de base, ressentie par l'ensemble des personnes consultées, décourage, voire empêche certaines et certains de se procurer des aliments sains. Si les spéciaux sur les prix des produits sont très bien accueillis, le moment où ceux-ci se présentent n'est pas opportun, selon plusieurs personnes consultées.



Les circulaires arrivent trop tard dans le mois... C'est aberrant car c'est en début de mois qu'on peut acheter les aliments dont on a besoin et il n'y a pas de spéciaux, ou moins.



- Personne prestataire d'un programme d'assistance sociale, participante d'un groupe de discussion à Québec.



Pour l'épicerie, les bons spéciaux se font à la troisième semaine du mois, à cette période les gens n'ont presque plus d'argent.



- Personne prestataire d'un programme d'assistance sociale, participante d'un groupe de discussion à Québec.

Le type de produits ciblés par les spéciaux est aussi dénoncé. Quelques personnes soulignent que « les grosses ventes » touchent souvent des aliments peu sains et nutritifs, comme des chips, des boissons gazeuses, du riz ou du Kraft Dinner.

L'accès à une alimentation saine et équilibrée reste donc déficient. Les recommandations du Guide alimentaire canadien, notamment pour les portions quotidiennes de fruits et légumes, sont difficilement applicables, selon quelques participantes et participants. L'une d'elles mentionne qu'elle « cherche juste à remplir son ventre ».

1.1.2. Des frais de transport élevés, particulièrement pour les personnes éloignées

Se procurer des aliments abordables implique, pour plusieurs, de devoir se déplacer davantage. C'est le cas notamment de quelques habitantes et habitants du quartier Hochelaga, à Montréal, où les épiceries abordables sont plus éloignées. Une participante explique qu'elle doit beaucoup se déplacer pour remplir un sac d'épicerie abordable, alors que sa condition physique est précaire.

Les personnes en situation de handicap ressentent particulièrement cet enjeu. Les déplacements sont plus complexes. Ils entraînent une surcharge de temps et d'énergie.



Se nourrir, c'est du travail. Il faut avoir les capacités physiques et financières [...]. Se déplacer ou se faire livrer si on habite dans un désert alimentaire coûte cher en plus de l'effort physique pour transporter [les achats], donc c'est une charge physique, financière et logistique. Cette responsabilité tombe surtout dans la cour des femmes.



- Personne participante d'un groupe de discussion mixte, en virtuel.

L'enjeu du transport est également fortement ressenti pour les habitantes et habitants des régions éloignées. Dans le Nord-du-Québec particulièrement, le déplacement pour se rendre à une épicerie est un enjeu commun et constitue un obstacle supplémentaire pour se nourrir convenablement. Certaines municipalités n'ont qu'une seule épicerie, voire aucune. Dans tous les cas, les résidentes et résidents de la région rappellent que posséder une voiture est presque une nécessité : les services de taxis et de transport en commun sont inexistantes ou peu développés. Le déplacement à pied n'est pas toujours envisageable. Alors que la voiture engendre des coûts d'utilisation très élevés pour certaines personnes consultées, pour d'autres, simplement posséder une voiture n'est pas possible financièrement.

Une personne raconte qu'il n'y a qu'une épicerie dans sa municipalité et si celle-ci ferme, 2 heures de route sont nécessaires pour se rendre à la ville la plus proche. À La Doré, il ne reste plus qu'une épicerie, qui est d'ailleurs à vendre.



Il va falloir aller plus loin pour faire son épicerie et ça va coûter encore plus cher à cause du carburant et il n'y a pas de transport en commun, si tu as besoin d'un taxi tu appelles (nom du monsieur) ce n'est pas un vrai taxi, il conduit des gens simplement parce qu'il a le temps et il charge 20 dollars juste pour aller à la ville à côté.



- Personne participante d'un groupe de discussion mixte, en virtuel.

1.1.3. Une offre inadéquate ou insuffisante du côté des organismes d'aide alimentaire

Si certaines personnes, en particulier de Montréal, saluent l'accessibilité des organismes d'aide alimentaire, d'autres constatent que certaines municipalités n'ont peu, voire aucun de ces organismes. Plusieurs des organismes se retrouvent aux prises avec un surplus de demandes, par rapport à l'offre qu'elles possèdent. Elles doivent ainsi renforcer leurs critères d'admission et refuser certaines personnes, notamment les personnes seules. Pour plusieurs personnes consultées, trouver et accéder à une banque alimentaire nécessite donc du temps supplémentaire.



Se procurer de quoi se nourrir, c'est une job à temps plein... [Il faut] courir les banques alimentaires.



- Personne participante d'un groupe de discussion mixte, en virtuel.

Au-delà de l'enjeu d'accès aux organismes d'aide alimentaire, la majorité des personnes consultées qui fréquentent ces organismes constatent une variété et une qualité des produits peu satisfaisantes. Une dame dit avoir arrêté d'y aller, puisqu'il manquait de variété. Elle privilégie l'achat de produits alimentaires nourrissants.



Dans les banques alimentaires, ce sont des aliments de piètre qualité, les légumes sont défraîchis.



- Personne prestataire d'un programme d'assistance sociale, participante d'un groupe de discussion à Québec.



La qualité laisse à désirer... On reçoit dans les banques alimentaires des produits que les consommateurs n'achètent pas : sac de chips à n'importe quel goût et t'essaies de faire un repas avec ça. Pas de protéine, pas de lait, pas de viande, légumes maganés.



- Personne prestataire d'un programme d'assistance sociale, participante d'un groupe de discussion à Montréal.

Les défis sont supérieurs pour les personnes qui ont des allergies, intolérances, ou restrictions alimentaires. Quelques participantes et participants soulignent que la nourriture offerte dans les banques alimentaires n'accomode pas toujours ces spécificités. Puis, pour les familles, l'alimentation adaptée aux besoins plus particuliers des enfants est parfois déficiente. Par ailleurs, une personne immigrante se désole de ne pas retrouver « de ses racines » dans l'offre des banques. Elle doit s'adapter et apprendre à manger et à cuisiner de manière dont elle n'avait pas l'habitude.

Le tabou entourant le recours aux organismes d'aide alimentaire a un impact sur l'orgueil de plusieurs personnes consultées. La crainte du jugement d'autrui est souvent ressentie, même celui provenant de la famille ou de connaissances proches. La honte se voit aussi comme un obstacle pour aller chercher des denrées dans les banques alimentaires, ou demander de l'aide.



C'est comme tabou un peu... Les gens sont gênés de dire qu'ils vont [à des banques ou des organismes alimentaires].



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Trois-Rivières.

1.1.4. Des problèmes de santé qui augmentent le fardeau

Les enjeux de santé, que vivent plusieurs personnes en situation de pauvreté, ajoutent un obstacle supplémentaire à l'assouvissement du besoin de se nourrir convenablement. Certaines personnes consultées en situation de handicap ou aux prises de difficultés physiques ou mentales, expriment que leur condition rend encore plus pénible l'accès à une alimentation saine, suffisante et abordable. Les frais de médicaments et les coûts engendrés pour le déplacement vers une épicerie, si la marche n'est pas possible, s'ajoutent à la facture de la nourriture. Certaines personnes se voient contraintes de réduire leur consommation et de manger des aliments peu nourrissants, faute de pouvoir se déplacer aisément.

Pour une participante, sa maladie implique plusieurs restrictions alimentaires. Il devient encore plus difficile de se nourrir convenablement considérant les prix. La santé a un impact considérable sur la capacité de se nourrir, soutient un autre participant : lorsqu'une personne a un régime assez strict à cause de ses enjeux de santé, se nourrir devient plus compliqué. Elle ne peut pas simplement prendre les aliments en spécial, car ce ne sont pas forcément ceux qui sont sains et adéquats pour sa condition.

Un effet de cercle vicieux, engendré par une situation de précarité, est constaté par une personne : moins on mange bien _ en quantité et en qualité, faute de budget _ moins on s'active, puisque le niveau d'énergie n'est pas suffisant. Cette corrélation a un impact sur la santé mentale et donc sur la capacité à travailler. Une absence de revenu stable, avec un emploi, constitue une barrière à l'accès à une alimentation saine. Selon cette personne, vivre en situation de pauvreté perpétue une ainsi une condition stagnante.

Pistes de solution

Plusieurs personnes participantes ont fait part de leurs pistes de solutions et des mesures qui leur semblent prioritaires afin de faciliter l'accès à une alimentation saine, suffisante et abordable. Les points suivants regroupent les idées centrales ressorties.

1.1.5. Accroître le pouvoir d'achat des personnes en situation de pauvreté

Au-delà d'augmenter le montant des prestations des programmes d'assistance sociale, tel qu'abordé plus tôt, d'autres personnes se sont plutôt penchées sur les coûts élevés des produits alimentaires. Un participant se questionne sur la manière d'augmenter les revenus, alors que beaucoup de personnes en situation de pauvreté sont parfois en incapacité de travailler, pour cause de problèmes de santé mentale ou physique. Selon lui, il faut des rabais au niveau des achats. À ce sujet, l'idée de créer un système de coupons ou de cartes offrant des rabais est ressortie à plusieurs reprises dans les groupes de discussion et est bien accueillie par plusieurs participantes et participants. Les personnes qui fréquentent une banque alimentaire, un organisme communautaire, ou résident dans un logement à loyer modique, pourraient bénéficier d'une carte ou de coupons, couverts par le gouvernement, offrant une réduction de 50% sur les prix dans l'épicerie de leur choix.

Au sujet des produits en rabais sur les produits alimentaires dans les épiceries, quelques participantes et participants expriment leur souhait de prioriser cette offre au début de chaque mois, pour accommoder les personnes dont la situation financière est plus précaire.

Par ailleurs, plusieurs participantes et participants croient en l'importance d'offrir de l'aide ou de l'accompagnement à la gestion du budget. Par exemple, des ateliers de formation pourraient être offerts aux personnes qui en ressentent le besoin. Dans le même ordre d'idées, informer les gens sur des alternatives économiques possibles pour certains produits et aliments est soulevé par un participant. Selon lui, « on ne met pas assez l'accent sur ça » ; il faut connaître ces alternatives, comme la possibilité de faire pousser des légumes.



L'affaire la plus gagnante [que j'ai] vue à date, c'est un petit pot de pousse de graines à germer qui coûte 10 dollars et tu en as pour toute l'année. C'est de l'autosuffisance... Connaître ces choses-là, ça vaut bien plus qu'une salade et tu en as pour plusieurs semaines.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Québec.

1.1.6. Accroître le financement des organismes d'aide alimentaire, dont les cuisines collectives et les banques alimentaires

L'impact positif et important des organismes d'aide alimentaire _ dont les cuisines collectives, les banques alimentaires ou encore, les restaurants communautaires _ est

exprimé par l'ensemble des personnes participantes aux groupes de discussion. Un grand nombre de personnes soulignent que ces ressources sont primordiales au quotidien et sur le long terme, « car ce sont [elles] qui sont à la base de la lutte contre la pauvreté ». La nourriture offerte par plusieurs organismes représente « des initiatives importantes ». La volonté d'augmenter le nombre d'organismes subventionnés ainsi que le financement de chacun, a été exprimée à plusieurs reprises dans les groupes de discussion.

Pour permettre aux personnes en situation de précarité de se nourrir plus facilement, de manière convenable et suffisante, accroître le financement de ce genre d'organismes est nécessaire. Selon un participant, il est « problématique » que les organismes qui viennent en aide à des personnes plus démunies se plaignent d'un manque de fonds : il faut que les organismes qui aident les personnes en situation de pauvreté reçoivent plus de subventions.



Nous, on a de la misère à vivre, mais imaginez eux autres : le local, l'électricité, les employés, les ci, les ça... Moisson Mauricie, pour qu'ils se plaignent qu'ils ont de la misère à aider les personnes démunies... [...] Remontez les subventions pour les organismes à but non lucratif !



- Personne prestataire d'un programme d'assistance sociale, participante d'un groupe de discussion à Trois-Rivières.

Un plus grand financement vers les organismes et les banques alimentaires permettrait d'améliorer la qualité des produits servis.



Moisson Montréal is connected with a lot of organizations. They get donations but some stuff they get is bad. It needs to be improved, it's not their fault. The government needs to see what the food banks are getting. It needs to change, because some food banks are just getting canned foods.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Montréal.

Le soutien aux organismes communautaires devrait également comprendre un soutien aux cuisines et frigos collectifs, selon plusieurs personnes, afin de réduire les coûts reliés à l'alimentation. Une résidente de la Ville de Laval salue les cuisines collectives de son coin, qu'elle fréquente. Dans la ville, beaucoup de logements commerciaux sont vides : ces lieux pourraient être transformés en cuisines collectives, le temps que le local trouve un locataire, propose-t-elle. Cette initiative permet de générer du trafic, de dynamiser le quartier. Selon elle, des incitatifs peuvent être trouvés pour occuper ces lieux pouvant accommoder des besoins.

Pour approvisionner les cuisines ou les frigos communautaires, les options ne manquent pas : les grandes chaînes de supermarchés jettent une quantité déraisonnable de denrées dans les poubelles, rappellent plusieurs participantes et participants. Ces aliments peuvent être récupérés, puis redistribués dans ces espaces communs destinés aux personnes en situation précaire.

En parallèle, pour répondre à l'enjeu d'accès à des aliments sains et frais, financer des collaborations entre des fermes et des organismes, est une proposition soulevée par quelques participantes et participants. Des collaborations permettraient d'augmenter l'offre alimentaire d'aliments frais et sains et d'en accélérer leur approvisionnements. À Trois-Rivières, le Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP) possède une des cuisines collectives et un petit restaurant, offrant à bas prix les surplus de nourriture et une possibilité pour les clientes et clients de payer à la fin du mois, s'ils en sont incapables au moment-même. Pour les personnes consultées qui fréquentent ce centre, des organismes comme celui-ci sont appréciés.

1.1.7. Contrer le gaspillage alimentaire

Le gaspillage alimentaire, généré entre autres par les épicerie qui se départissent de nombreux produits considérés comme périmés ou perçus comme « non vendables », est choquant, pour un grand nombre de personnes consultées. Quelques personnes souhaitent que le gouvernement intervienne à ce sujet car les épicerie qui jettent de la nourriture alors qu'elle est encore consommable, « c'est vraiment du gaspillage ». D'autres personnes, dans le même ordre d'idées, soutiennent qu'il faut distribuer les produits encore consommables à des organismes ou à la population vivant en situation de précarité.



Ici, il y a des personnes qui ont de la misère à faire des lunchs pour leurs enfants et de l'autre côté, on jette. Certaines personnes ne vont plus à l'épicerie et préfèrent chercher leur nourriture dans les poubelles des magasins parce qu'il y a beaucoup de produits encore consommables dans leur emballage, ou la date de péremption c'est le jour même ou le lendemain.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Québec.

Par ailleurs, une personne insiste sur le besoin de sensibiliser la population au sujet du gaspillage alimentaire. Le gouvernement devrait faire de la publicité sur l'utilisation de produits « moins beaux ». Par exemple, des fraises moins belles peuvent devenir très intéressantes pour faire un smoothie. Selon elle, une meilleure éducation de la population et une prise de conscience sur la consommation des aliments « aideraient les gens à mieux s'alimenter ». Dans le même ordre d'idées, un participant suggère de créer des activités sur les manières de mieux conserver sa nourriture.

1.1.8. Faciliter l'accès aux centres, organismes et ressources disponibles

Pour plusieurs personnes, l'accès à l'information au sujet des ressources, centres et organismes disponibles devrait être facilité. Selon quelques-unes, la population n'est pas assez informée à propos des ressources et des organismes alimentaires : il faut mieux faire connaître les services disponibles et faire circuler l'information.

La communication et le partage de l'information est important, d'autant plus pour les personnes immigrantes qui ne parlent pas anglais ou français. Une personne connaît des individus dans cette situation, qui ont de la difficulté à communiquer leurs besoins et à

trouver les dépôts de nourriture, ou qui ne savent pas que des aides existent. Il est difficile pour les personnes pauvres d'avoir la connaissance de tous les services accessibles.

Au partage de l'information, se rattache le besoin de faciliter l'accès à Internet. Le « virage numérique », mentionné par quelques personnes, affecte même le milieu alimentaire. Par exemple, certaines informations sont plus facilement, voire plus rapidement partagées via les réseaux sociaux ou les sites web. Un accès limité à un ordinateur ou un téléphone intelligent implique ainsi d'avoir un accès plus restreint à certaines nouvelles et informations.

Par ailleurs, pour répondre à l'enjeu de déplacement, vécu par plusieurs personnes qui se déplacent vers les centres communautaires et épiceries abordables, une personne propose de faciliter leur accès en créant des services de navettes. L'idée est appuyée par quelques participantes et participants autour de la table, qui constatent aussi la difficulté de se rendre aux épiceries pour les personnes qui n'ont pas de voiture. À Trois-Rivières, une épicerie offre aux personnes en situation de pauvreté, notamment les prestataires de l'assistance sociale et les familles avec des enfants, des prix moins élevés sur les produits alimentaires. Un service de navettes est également disponible et devient gratuit pour les factures d'épicerie de plus de 50\$. Pour une résidente de la ville, cette initiative « aide beaucoup ».

Plutôt que d'investir dans des services de transport, une personne propose de créer des épiceries mobiles pour faciliter les déplacements : une bonne solution notamment pour les petites municipalités de moins de 500 habitants. Il y a des municipalités « qui n'ont pas d'épiceries tout court », rappelle-t-elle.

1.2. L'accès à un logement adéquat et abordable

L'accès à un logement adéquat et abordable a été le deuxième thème abordé autour des tables de discussion. Les participantes et participants ont été invités à exprimer les défis y étant reliés, puis des pistes de solution possibles pour répondre aux enjeux.

Plus qu'un besoin de base, le logement est pour certains un élément central de la qualité de vie » ; un élément de sécurisation. Pour un participant de Montréal, vivre dans un logement abordable devrait permettre d'avoir les capacités de « s'occuper de d'autres choses pour améliorer sa vie et être plus heureux avec une famille heureuse ».

Défis

1.2.1. De longues listes d'attente pour accéder à un logement social, communautaire ou abordable

La grande majorité des participantes et participants des groupes de discussion déplorent, d'emblée, le manque de logements sociaux. Confrontés à des loyers hors de leur capacité financière, plusieurs personnes disent devoir se rabattre sur de longues listes d'attente, afin d'accéder à des logements sociaux, communautaires ou abordables. Il est constaté que les offices municipaux d'habitation, les coopératives et les organismes sans but lucratif (OSBL) d'habitation, sont particulièrement aux prises avec une grande demande. Par exemple, l'Office municipal d'habitation de Montréal offre des logements sociaux, mais pour y avoir accès, cela « prend beaucoup de temps », soutient une résidente de Montréal.

Le même enjeu d'attente préoccupe plusieurs participantes et participants de régions différentes.



C'est rendu extrêmement dispendieux de se loger... Mon dieu. Et les HLM, pour ceux qui en ont besoin, c'est très long les listes d'attente ; ils sont débordés.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Trois-Rivières.

Une participante est découragée par la liste d'attente pour l'accès à une habitation à loyer modique (HLM) à Trois-Rivières, où actuellement 1800 personnes figurent. Selon elle, ce nombre trop élevé reflète un manque de logements à loyer modique pour aider les personnes dans le besoin, parmi lesquelles elle observe un très grand nombre de personnes récemment immigrées.



Le prix des loyers est exorbitant... Il manque de logements subventionnés !



- Personne prestataire d'un programme d'assistance sociale, participante d'un groupe de discussion à Québec.

Un participant de Montréal-Nord, atteint d'une maladie chronique, explique qu'il s'est vu obligé de « s'expatrier à l'autre bout de la ville », à Montréal-Nord, pour trouver un logement parce qu'il n'y en avait pas dans son quartier. Selon un participant de Québec, il ne faudrait pas avoir à attendre autant d'années pour avoir un logement social abordable, surtout pour les personnes « en mauvaise santé ».

Dans les Laurentides, l'accès au logement est « horrible », exprime un résident de la région. Il fait partie d'un groupe qui souhaite créer une coopérative, mais le processus « est très long » et le décourage. La structure gouvernementale alourdit chaque étape : lorsque des fonds sont débloqués, aucun terrain n'est disponible, ou encore les bénévoles abandonnent le projet, à cause de la lourdeur des procédures, explique-t-il.

Un résident de Québec dit avoir envoyé, en 2021, 66 demandes dans des coopératives, HLM, ou OSBL d'habitation, mais aucune réponse ne s'en est suivie depuis. Son intervenant l'a référé chez un organisme, grâce auquel il a réussi à trouver une place dans une habitation de ce type. Bien que cette coopérative doit gérer plusieurs problèmes individuels et de cohabitation, ce participant se réjouit de la chance qu'il a eu d'être accepté.

Enfin, soumettre une demande pour se trouver une place dans un logement social n'est pas aussi simple pour toutes et tous. Une résidente de Verdun, à Montréal, avoue devoir payer un loyer plus cher que ce qu'elle peut s'offrir, puisque son anxiété l'empêche de pouvoir résider dans un logement social. Pour elle, son loyer de 550\$ « est du luxe » : elle doit ainsi se priver de plusieurs produits et aliments à l'épicerie. Ayant été « beaucoup jugée » dans le passé, s'imaginer habiter dans un logement social n'est pas possible ; elle se sentirait « plus pauvre ».

1.2.2. Un logement de dernier recours éloigné, non sécuritaire ou insalubre

Si certaines et certains finissent par trouver un logement à loyer abordable, celui-ci n'est pas toujours sans compromis : il faut parfois se déplacer plus loin, voire quitter sa ville ou sa région. Une participante soutient que ce départ « détruit » le réseau social, déjà peu développé en vivant en situation de pauvreté. Le déracinement est un enjeu vécu fréquemment, considérant le fait que l'accès aux HLM n'est pas toujours possible, ou est difficile, dans les petites municipalités, notamment celles de la région du Nord-du-Québec.



Les HLM ce sont des listes d'attentes interminables et quand tu en trouves un, c'est loin de chez toi. Mais je n'ai pas envie de me déraciner, je suis à mobilité réduite c'est encore plus difficile, alors qu'ou je suis j'ai un réseau d'aide. Si je vais 45 minutes plus loin je vais perdre ce réseau.



- Personne participante d'un groupe de discussion dans la région du Nord-du-Québec et de la Gaspésie.

L'enjeu est d'autant plus grand pour les personnes atteintes d'une maladie ou vivant avec un handicap physique. Bien qu'elles soient abordables, certaines habitations ne sont pas toujours sécuritaires ou adaptées aux personnes vivant avec des limitations, constatent quelques personnes. La recherche de logement devient ainsi fastidieuse, comme en témoigne un résident de Montréal.



Trouver un appartement c'est dur quand on a un handicap... Cher parce qu'on doit prendre celui du rez-de-chaussée, qui est toujours le plus cher parce qu'il y a une cour, et en trouver un en étage c'est difficile. Il n'y en a pas beaucoup et pour ce type d'appartement, c'est presque 10 ans d'attente et les logements abordables sont souvent en demi sous-sol.



- Personne participante d'un groupe de discussion mixte, en virtuel.

Enfin, plusieurs participantes et participants soutiennent que les logements abordables disponibles sont souvent insalubres. Selon une participante, il n'y a pas d'actions prises contre les propriétaires qui sont en faute.

1.2.3. Des processus de sélection discriminatoires : préjugés et enquêtes de crédits

Les enquêtes de crédit effectuées dans la foulée du processus de sélection d'un locataire par un propriétaire sont un obstacle majeur. Une participante résidant dans le quartier Hochelaga, à Montréal, souligne que le processus d'application pour un logement ne devrait pas lui donner l'impression d'être chez « un concessionnaire de Tesla ». L'accès à un logement est devenu une sorte de « loterie sociale », où les personnes en situation de pauvreté en ressortent bien souvent perdantes.

Si les enquêtes de crédits sont perçues comme « trop sévères », c'est tout le processus de sélection qu'entreprend le ou la propriétaire qui peut tendre à être discriminatoire envers les personnes en situation de pauvreté, rappellent plusieurs participantes et participants. Quelques personnes expriment ressentir des préjugés de la part des propriétaires, lors de l'application pour un logement. Par exemple, le fait de mentionner être prestataire de l'assistance sociale, « crée beaucoup de barrières ».

Une personne participante estime que beaucoup de propriétaires sont extrêmement exigeants dans leurs recherches de locataires ; trop d'applications pour des logements sont rejetées à cause de critères arbitraires et de préjugés. En particulier, quelques participantes et participants expriment avoir personnellement vécu ou connaître des familles qui ont rencontré de telles difficultés pour accéder à un logement.



Il y a des logements qui refusent les enfants. C'est une expérience qui est arrivée à une amie : le propriétaire accepte le chat, mais pas l'enfant... Allez comprendre la logique. C'est pour cela que les HLM [habitations à loyers modiques] sont importants, surtout avec l'explosion récente du prix des loyers depuis la pandémie.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Québec.

Enfin, plusieurs participantes et participants soulignent qu'il est fréquent que des logements n'acceptent pas les animaux de compagnie, alors que pour beaucoup de personnes, surtout vivant seules, leur animal est une présence importante ; une forme de zoothérapie.

1.2.4. Un manque d'information

L'accessibilité de l'information au sujet des logements abordables ou des logements sociaux disponibles est également un enjeu important. Si pour certaines personnes le défi est de trouver où et comment aller chercher de l'aide en matière de recherche de logement, pour d'autres, c'est une question d'accessibilité à Internet.



Quand on sait où il faut aller, on va y aller mais si on ne sait pas où, ou on ne sait pas comment le faire... Tout le monde n'a pas accès à internet par exemple.



- Personne participante d'un groupe de discussion mixte, en virtuel.

Le processus pour avoir accès à un logement social est lourd : les listes d'attente sont longues et « les fonctionnaires sont trop occupés » pour assurer un suivi adéquat des personnes, estiment plusieurs. Puis, selon un participant, le système en lui-même « est très complexe à naviguer » et son accessibilité dépend d'un accès stable à l'internet et d'un numéro de téléphone pour obtenir des informations et soumettre des demandes. Pour les personnes qui ne parlent pas bien français, le défi est d'autant plus grand.

Pistes de solution

1.2.5. Financer et construire plus de logements sociaux, communautaires et abordables

Les coopératives et les OSBL d'habitation sont particulièrement appréciés : en plus d'offrir un loyer réellement abordable, ils permettent de créer un milieu de vie agréable et de favoriser un sentiment d'appartenance à la communauté. Pour la grande majorité des

personnes consultées, qu'elles résident à Montréal, Trois-Rivières, Québec, Sept-Îles, ou dans les régions du Nord-du-Québec et de la Gaspésie, il n'y a pas suffisamment de logements de ces catégories.

Face à la difficulté de trouver ou d'accéder à un logement social, communautaire ou abordable, l'ensemble des groupes de discussion souhaite que davantage de logements de ce type soient construits ou financés. Par exemple, exiger un minimum de logements sociaux dans tout nouveau projet de développement pour, notamment, encourager la mixité sociale, est aussi particulièrement souhaité.

Ceux-ci devraient, de plus, être mis en place dans des lieux optimaux : se trouver à proximité de commodités et dans les municipalités où la demande se fait plus criante. Ce dernier aspect est particulièrement mis de l'avant par les participantes et participants de du groupe de discussion des régions du Nord-du-Québec et de la Gaspésie, où quelques personnes expliquent avoir dû quitter leur ville pour trouver un logement abordable. À ce sujet, un participant propose le développement d'une politique ou d'un programme d'accompagnement, afin d'éviter le déracinement des individus contraints à devoir se trouver un logement. Pour lui, il est important que ces citoyennes et citoyens puissent garder un lien social avec leur milieu de vie.

1.2.6. Surveiller les abus des propriétaires et mieux protéger le droit au logement

Plusieurs personnes souhaitent une meilleure conscientisation des propriétaires et de la population au sujet du droit au logement. Certaines et certains constatent des résistances de la part de certains propriétaires pour accueillir des personnes en situation de pauvreté.



La pandémie a profité à ceux qui voulaient nettoyer Montréal de la pauvreté. Comment se fait-il qu'un promoteur achète les buildings à problèmes et fait en sorte d'exclure les gens ? Les gens ne connaissent pas leurs droits et acceptent 6000 \$ pour s'en aller. Ils mettent en place des procédures d'éviction et mettent le monde dehors : « Contaminé de punaises ».



- Personne participante d'un groupe de discussion mixte, en virtuel.

Face aux entrepreneurs qui augmentent leurs prix, un participant croit qu'il faudrait mieux encadrer les prêts versés par le gouvernement pour la rénovation de bâtiments. Pour un autre, dénoncer les pratiques spéculatives est important. Il faut considérer le logement comme un droit et non comme un privilège, souligne-t-il.



Le gouvernement doit aussi faire une loi qui limite la capacité des propriétaires de jouer avec le prix des loyers. En ce moment, il y a des taux d'augmentation maximum des loyers, mais les propriétaires ne les respectent pas. Il doit y avoir des lois pour protéger les locataires.



- Personne prestataire d'un programme d'assistance sociale, participante d'un groupe de discussion à Trois-Rivières.

Les préjugés de la part de certains propriétaires envers les personnes en situation de pauvreté ou de marginalisation, soulèvent également la nécessité d'une intervention gouvernementale.



Les coopératives font face à des réticences des résidents de condos qui ne veulent pas de logements sociaux près d'eux. Ils ne veulent pas de pauvres, de mères célibataires, d'alcooliques, ou de personnes de couleurs dans le quartier et c'est la même chose pour les parcs de logements sociaux. Le gouvernement devrait faire fi de leur avis.



- Personne participante d'un groupe de discussion mixte, en virtuel.

Un participant propose d'organiser des conférences afin de « mieux conscientiser les propriétaires », de réduire les préjugés et de permettre d'avoir des conversations ouvertes. Pour d'autres, il faudrait aussi assurer une meilleure surveillance des propriétaires au niveau de la conformité, de la sécurité et de la salubrité des logements.

Enfin, les processus de sélection d'accès au logement et les conditions d'admissibilité établies par certains propriétaires deviennent aussi des barrières importantes pour plusieurs personnes. Il est proposé d'encourager d'autres processus, tels que : regarder l'historique de paiements (plutôt que l'historique de crédits ou d'endettement), instaurer un programme de deuxième ou troisième chance au crédit pour les locataires à faible revenu, et offrir des garanties _ par exemple, des garanties de prêts aux propriétaires qui accueillent des personnes en situation de faible revenu.



Pour louer une simple chambre ça prend des références, une enquête de crédit, il faut signer un bail en plus, tu es parfois obligé d'avoir le statut étudiant, c'est trop de restrictions pour une chambre.



- Personne participante d'un groupe de discussion mixte, en virtuel.

1.2.7. Mieux accompagner les personnes et informer la population sur les programmes et soutiens existants

La population n'est pas suffisamment informée au sujet des programmes et ressources existantes en matière de logement. Plusieurs personnes trouvent particulièrement difficile de trouver l'information ou de trouver l'aide dont elles ont besoin. Il est ainsi proposé de mieux accompagner les personnes dans leurs démarches d'accès à un logement, mieux diriger et référer les personnes, ainsi qu'améliorer l'accès aux informations disponibles.

Par exemple, un résident de Montréal croit que certains programmes comme le Supplément au loyer, ne sont pas assez connus de toutes et tous, alors qu'ils peuvent être d'une grande aide sur le plan financier. Le gouvernement gagnerait à encourager les citoyennes et citoyens à s'inscrire à ce programme, soutient-il.

À Québec, quelques participants saluent également ce programme, qui leur permet de payer un loyer correspondant à seulement 25% de leur revenu en comblant la différence. Un participant soutient que de trouver un logement dans un quartier plus aisé, qui ne serait pas accessible autrement, permet la création d'un réseau entre voisines et voisins aux profils différents. Pour lui, « il y a un certain partage intéressant qui se fait au niveau humain ».

Parallèlement aux programmes accessibles, améliorer l'« éducation financière » de la population a été soulevé comme piste pour aider les personnes en situation de pauvreté. À ce sujet, un participant de Québec soutient qu'il serait bénéfique d'offrir des ressources d'accompagnement.



Pour gérer son logement, une personne qui vient peut-être une fois par mois et qui t'aide à gérer en fonction de ton objectif de vie. Des agents qui peuvent rencontrer sur une base régulière les locataires, pour les aider à s'organiser, mieux gérer leurs finances, les aider à budgéter... Une sorte de conseiller. Mais je pense qu'il y a déjà des endroits où on peut faire ça.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Québec.

1.2.8. Convertir des locaux et bâtiments commerciaux vacants en habitations sociales, communautaires ou abordables

Dans la même optique que pour répondre à l'enjeu d'accessibilité à l'alimentation, plusieurs participantes et participants proposent de créer des logements sociaux, communautaires ou abordables dans les espaces qui restent vacants, en particulier pour accueillir les individus et les familles plus démunies.



Out there, we have so many abandoned places sitting around and so many people need places.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Montréal.

À Montréal, par exemple, la pandémie de Covid-19 laisse derrière elle des bureaux non utilisés.



Maintenant, dans le centre-ville, il y a beaucoup d'espaces vides parce que les grosses compagnies font du télétravail. Peut-être que le gouvernement peut investir avec les propriétaires et en faire des logements sociaux ou des appartements abordables.



- Personne participante d'un groupe de discussion mixte, en virtuel.

Si plusieurs espaces demeurent vacants, d'autres ne le restent pas longtemps ; ils sont démolis pour laisser place à la construction de condos, par exemple. Offusquée par la démolition d'une ancienne résidence à Trois-Rivières, une participante croit que le bâtiment aurait facilement pu accueillir de nouveaux locataires dans le besoin.



Pourquoi ne pas faire des logements dans les anciennes résidences ? C'est venu me chercher. Je me suis dit « voyons donc, ils vont la défaire pour faire des appartements luxueux »...C'est parce que c'est pas ça dont la communauté a besoin. C'est plus payant pour le propriétaire. Tout revient à l'argent.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Trois-Rivières.

Pour quelques personnes, financer la transformation d'espaces vacants en habitations abordables ou sociales, permettrait ainsi d'éviter de laisser des entrepreneurs gonfler leurs prix.



Il faudrait que le gouvernement rachète les établissements qui ferment, ou qui sont laissés à l'abandon, au coût de l'évaluation municipale et qu'ils en fassent des HLM. Il n'y aurait pas besoin de les construire, car ils sont déjà construits. Ces établissements sont souvent déjà aux normes de construction. Il faut absolument prioriser les HLM plutôt que le meilleur acheteur.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Trois-Rivières.



Il doit y avoir plus de HLM ou des appartements sociaux. Il y a tellement de blocs abandonnés qui sont remis à neuf, mais qui montent les prix. Qu'ils refassent donc ces blocs-là pour les gens [...] à faibles revenus.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Trois-Rivières.

Pour d'autres participantes et participants, la création d'HLM offre bien plus qu'un logement abordable ; elle offre des lieux qui « rejoignent les gens » et créent un sentiment d'appartenance. Selon une participante, le gouvernement devrait subventionner davantage d'appartements dans un bloc « où on se sent plus comme les autres »

2. L'accès et le maintien en emploi

Pour le deuxième thème de discussion, « l'accès et le maintien en emploi », les personnes consultées ont eu l'opportunité d'exprimer les défis qu'elles rencontrent pour accéder à un emploi ou se maintenir sur le marché du travail. L'incapacité des personnes à répondre à leurs besoins de base constitue, pour la recherche et le maintien en emploi, un enjeu central chez la majorité des personnes consultées. En effet, tel que mentionné plus tôt, les défis de se nourrir de manière saine, suffisante et abordable, ainsi que pour avoir accès à un logement adéquat et abordable, sont des préoccupations importantes et quotidiennes pour la majorité des personnes consultées, qui limitent par le fait-même leurs capacités physiques et mentales à rechercher et se maintenir en emploi. La présence de préjugés envers les personnes en situation de pauvreté, prestataires de programmes d'assistance

sociale ou travailleuses ou travailleurs à faible revenu, se reflète également comme un enjeu important pour l'accès et le maintien à l'emploi.

D'autres enjeux, en parallèle à ces défis, ont été évoqués par les participantes et participants. Plusieurs ont ensuite fait ressortir des pistes de solutions pour faciliter l'accès et le maintien en emploi. Cette section présente la synthèse des discussions autour de ce thème.

2.1. Défis

2.1.1. Des programmes d'assistance sociale restreignant l'accès et le maintien en emploi

Pour les personnes bénéficiaires des programmes d'assistance sociale, certaines exigences d'admissibilité à un programme ou un service d'emploi deviennent des obstacles pour l'accès et le maintien en emploi. Tel que mentionné au premier point des limites des programmes d'assistance sociale de la section « La hausse du coût de la vie, l'insuffisance de revenu et l'incapacité de répondre aux besoins de base : les enjeux centraux de la pauvreté », la limite de revenu supplémentaire accordée pour un prestataire n'encourage pas la réinsertion et le maintien en emploi. Pourtant, la majorité des personnes consultées disent vouloir acquérir une autonomie financière et se sortir de l'assistance sociale. Travailler permet également de se sentir valorisé et de créer un réseau social.

2.1.2. Des conditions de travail peu incitatives : des préjugés à l'embauche, des salaires insuffisants et des emplois précaires

Plusieurs personnes consultées disent constater, de manière implicite ou explicite, des formes de discrimination ou de préjugés par un employeur lors des processus d'embauche : âgisme, présence d'un casier judiciaire, périodes sans emploi, ou encore et surtout le fait d'être prestataire de l'assistance sociale complexifient l'accès à l'emploi.



Il y a beaucoup de préjugés sur les programmes. À cause qu'on est sur l'aide sociale, qu'on n'a pas de diplôme, qu'on a un peu de la misère à lire et à écrire, les employeurs ont comme peur.



- Personne prestataire d'un programme d'assistance sociale, participante d'un groupe de discussion à Trois-Rivières.



L'emploi, le succès et les opportunités, c'est le réseautage... C'est l'environnement autour de soi. Souvent, on est confronté à des questionnements, des suspensions. Il y a une certaine incapacité à reconnaître les acquis qu'on a.



- Personne participante d'un groupe de discussion mixte, en virtuel.

Ainsi, plusieurs se disent contraints de devoir travailler pour des emplois où ils sont surqualifiés et parfois au salaire minimum. Trouver un emploi, mais être contraint de

travailler au salaire minimum ne permet pas de sortir du seuil de la pauvreté, soulève un résident de Montréal.



Quand tu vas travailler, que tu as le salaire minimum, avec peu d'heures, des enfants, avec le transport à payer... Avant même de commencer à travailler tu es découragé



- Personne participante d'un groupe de discussion mixte, en virtuel.

2.1.3. Un marché du travail contraignant : le travail à temps partiel peu valorisé

Beaucoup d'emplois n'offrent qu'un horaire à temps plein. Pourtant, pour la grande majorité des personnes consultées qui souhaitent réintégrer le marché de l'emploi, il est peu réaliste de travailler à temps plein : c'est trop exigeant. Les défis sont supplémentaires et « considérables » pour plusieurs personnes avec des enjeux de santé mentale. Certaines estiment que les employeurs ne les reconnaissent pas toujours. Il est alors difficile de trouver mais aussi de conserver un emploi avec de telles conditions.



On a tous des problèmes de santé ; ça peut être physique ou mental. Et on se retrouve à un emploi où [l'employeur] ne comprend pas nos difficultés. On se sent pas valorisé. Ça ne donne pas envie de garder un emploi.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Trois-Rivières.

Pour une participante résidant à Gatineau, dire qu'elle est capable de travailler à temps plein n'est pas raisonnable : certaines périodes sont plus difficiles que d'autres, au niveau mental et physique. Elle soutient qu'elle pourrait être à temps partiel mais elle estime que les personnes employées à temps partiel ne sont pas valorisées.

Bien que les problèmes de santé constituent un obstacle vécu par plusieurs, pour d'autres, simplement le fait de ne pas avoir travaillé depuis plusieurs mois, voire années, entrave l'accès et le maintien en emploi. Pour plusieurs personnes, il faut alors regagner confiance en soi ; le processus de réinsertion demande du temps et de l'énergie. Notamment après plusieurs années d'arrêt de travail, essayer de s'adapter au rythme d'un emploi avec un horaire de 35 heures par semaine a eu des répercussions sur sa vie personnelle. Elle aurait souhaité un retour graduel et une prestation de l'assistance sociale adaptée à cette transition.

Puis, le fait d'être un parent ou un proche-aidant entraîne des défis supplémentaires pour accéder et se maintenir en emploi, selon plusieurs participantes et participants. En fait, certaines personnes soutiennent que cette condition renferme un travail en soi. À Montréal, plusieurs personnes aides-soignantes déplorent le fait que ce travail n'est pas suffisamment reconnu, alors que pour les personnes en situation de pauvreté, c'est « un poids lourd », tant mental que physique et financier.



It ain't easy. I don't think the government takes the caregivers into consideration ; for example me, taking care of my husband. We take care of them 24h a day : it's a job. The government should at least give us a small pay. After 38 years of doing it, my body feels it.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Montréal.

Pour plusieurs personnes, cette charge est présente, que ce soit pour prendre soin d'un ou d'une partenaire malade, ou des enfants dans le cas de la monoparentalité. Enfin, le manque d'accès aux services de garde à tarif réduit est un obstacle important pour pouvoir intégrer le marché du travail, en particulier pour les familles monoparentales en situation de pauvreté.

2.1.4. Enjeux du marché du travail : un faible niveau de scolarité et des difficultés d'accès à la formation

Le faible niveau de scolarité et d'alphabétisation rendent l'accès à l'emploi très difficile, soutiennent quelques participantes et participants. Une barrière à l'emploi réside dans le système du marché du travail, entre autres dans la formation exigée pour certains emplois, alors que ce n'est pas forcément nécessaire pour être apte à effectuer le travail. Le diplôme de secondaire 5, notamment, n'est pas obtenu par toutes et tous, mais reste bien souvent nécessaire.



La difficulté à se trouver un emploi, c'est le diplôme de secondaire 5. On ne l'a pas ! Pourquoi il nous faut un diplôme de secondaire 5 pour ramasser les cartes au bingo quand le tour est fini ? Ça ne prend pas un secondaire 5.



- Personne prestataire d'un programme d'assistance sociale, participante d'un groupe de discussion à Trois-Rivières.

Pour plusieurs, baser l'accès à certaines professions sur le niveau de scolarité leur donne le sentiment que leurs compétences ne sont pas reconnues à leur juste valeur. Un résident de Trois-Rivières s'est senti offusqué de se faire offrir un emploi où il n'aurait fait « que passer le balai ». L'offre d'emploi ne l'intéressait « pas du tout » ; il possède d'autres compétences et aptitudes qui auraient été sous-utilisées.



Ce n'est pas parce qu'on n'a pas de secondaire 5 qu'on n'est pas plus capable qu'un autre de faire son travail... Même pour laver de la vaisselle, on m'a demandé si j'avais mon secondaire 5 et j'ai été refusée à cause de ça.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Québec.

Bien que ce ne soit pas un enjeu vécu personnellement par l'ensemble des personnes consultées, plusieurs constatent que pour les personnes immigrantes, la reconnaissance des acquis et des compétences est parfois un obstacle pour l'accès et le maintien en emploi.

Plusieurs participantes et participants immigrants de Montréal partagent leur expérience difficile en termes de reconnaissance de leurs compétences acquises à l'étranger. C'est le cas notamment d'une participante du groupe de discussion à Montréal. Malgré son expérience de plus de 10 ans dans une université de sa ville natale, son diplôme n'a pas été reconnu au Québec pour pouvoir pratiquer sa profession. Afin de travailler en tant qu'enseignante, elle doit suivre une formation minimale de 4 ans, mais pour elle, son âge et la présence de ses enfants ne lui permettent pas de suivre celle-ci. Sa situation n'est pas un cas isolé ; plusieurs personnes consultées font part d'une non-reconnaissance de leurs diplômes. Il faut « trouver des moyens » pour faciliter l'accès à l'emploi des nouveaux arrivants.



I have the same problems as all of you. I have qualifications in my country ; I was a physician. I cannot have an equivalent degree here. I told myself that the priority in order to afford a security for my daughter was to get financial security.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Montréal.

Dans la même veine, l'octroi d'un permis de travail pour les personnes immigrantes peut constituer un obstacle à l'accès à l'emploi. Pour certaines personnes, le fait d'attendre longtemps leur permis contribue à installer une condition de précarité.

Enfin, les défis reliés à un retour aux études ou à l'accès à des formations sont soulevés. Entre autres, étudier ou se former implique un investissement de temps qui peut entraîner une diminution ou une perte de revenus (dont les prestations d'assistance sociale) et une transition entre les systèmes d'aide financière (comme par exemple entre l'aide sociale et l'aide financière aux études). Ces défis découragent ou contraignent certaines personnes à retourner aux études ou à suivre une formation pour leur permettre d'intégrer le marché du travail.

2.1.5. La barrière linguistique, en particulier pour les personnes immigrantes et les anglophones

La connaissance du français est primordiale au Québec, pour pouvoir y travailler. Plusieurs personnes anglophones ou immigrantes ne maîtrisant pas le français estiment faire face à un défi supplémentaire pour trouver un emploi. En effet, prendre des cours de français nécessite du temps et de l'argent ; il faut parfois mettre de côté les études ou le travail. À Montréal, l'enjeu est plus particulièrement soulevé. C'est le cas notamment d'une personne immigrante, vivant à Montréal, qui a dû faire un choix déchirant entre l'apprentissage du français et le retour sur les bancs d'école afin d'obtenir son diplôme québécois.



[The] first struggle was with the equivalent degree, because they don't consider your previous job references outside Canada. My French is also a problem and I wonder why they don't help more to learn French. I cannot have subsidized classes for French. Now the choice to make is integrating the society with the language or with my career. I chose my career because I saw that the journey of learning French was not worth it.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Montréal.

D'autres résidents de Montréal partagent leur expérience de recherche d'emploi en devant faire face à la barrière de la langue.



In 2018, I started university to learn French. It started to become very hard to learn French while taking care of my kids. My wife also tries to learn it. The income is not enough, especially now with the inflation. I tried to go back to my career, I spent 17 years in human resources. I'm still struggling.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Montréal.



I came to Canada as a refugee in 2017. My background is in human resources. When I came to Montreal I faced the language barrier. I can't go back to human resources, I have to find other options to make a living.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Montréal.

2.2. Pistes de solution

2.2.1. Revoir les programmes pour faciliter la transition entre l'assistance sociale et l'insertion en emploi

La volonté de travailler est exprimée par l'ensemble des groupes de discussion. Pour la majorité des personnes, l'idée de rester dépendant uniquement de l'assistance sociale n'est pas souhaitable. Toutefois, certains programmes gouvernementaux, comme les programmes d'assistance sociale, restreignent le nombre d'heures de travail possibles pour pouvoir bénéficier d'une prestation. Ainsi, plusieurs estiment qu'il faut hausser les exemptions de revenu de travail.

Fait est de constater que la faible valeur des prestations de l'assistance sociale encourage actuellement certaines et certains bénéficiaires à déroger des règlements. Une participante raconte qu'ayant atteint les 200\$ de gains mensuels autorisés, elle a dû demander à son employeur d'être payée « sous la table » pour le reste du mois, pour ne pas dépasser le plafond.

Préoccupés, plusieurs participantes et participants croient que les programmes d'assistance sociale devraient plutôt encourager et permettre aux prestataires d'augmenter leur nombre d'heures de travail, tout en bénéficiant de ce soutien financier. Pour plusieurs, le nombre d'heures de travail permis n'est pas suffisant : il faudrait permettre la conjugaison de l'assistance sociale avec un emploi rémunéré, pour favoriser l'autonomie financière et l'intégration sociale. Il est souhaité d'avoir, par exemple, la possibilité de travailler durant les fins de semaine et de bénéficier d'un petit revenu supplémentaire pour subvenir à leurs besoins.



Il faut donner à toutes les personnes sur l'aide sociale le même critère que le revenu de base. Pour le revenu de base, tu peux gagner le même montant que tu reçois, 1500\$ sans que ton chèque soit coupé. Pourquoi ceux qui ont 770\$ n'auraient pas le droit de gagner 770\$ par mois, sans se faire couper?



- Personne prestataire d'un programme d'assistance sociale, participante d'un groupe de discussion à Québec.

Par ailleurs, dans l'optique de faciliter la transition entre l'assistance sociale et l'insertion en emploi, la volonté de diminuer les impôts pour les personnes avec un bas salaire est évoquée.

2.2.2. Améliorer l'accès à la formation et faciliter le retour aux études

Plusieurs personnes estiment que le retour aux études est souvent un défi : améliorer l'accès à la formation et faciliter le retour aux études sont soulevés comme pistes de solution, notamment en permettant le maintien en emploi ou le maintien des prestations d'assistance sociale même lors du retour aux études.

Les enjeux de retour aux études ou sur le marché du travail sont plus fortement ressentis pour un parent vivant seul avec des enfants. Une mère soutient qu'il n'y a pas suffisamment d'aide offerte par des programmes ou des services pour les familles et les enfants. Elle souhaiterait, par exemple, voir davantage de places en garderies et dans les Centres de la petite enfance, pour pouvoir faciliter son intégration au marché du travail.

Pour répondre à l'enjeu du manque de formation chez certaines personnes, un résident de Montréal soutient que le domaine de la construction est opportun pour favoriser l'intégration sur le marché du travail : plutôt que de suivre le processus de formation plus traditionnel _ avec un horaire divisé entre les études et le travail _ les jeunes qui s'y intéressent devraient avoir la possibilité de prendre part à ce domaine professionnel. À travers un processus de formations qualifiantes et de travail pratique, les personnes peuvent acquérir, sur le terrain, de l'expérience et les compétences nécessaires.



On a tellement besoin du monde pour tous les métiers qui ne requièrent pas plus qu'un secondaire 5. Ces métiers sont payants. Pas la peine de finir l'école. À partir du secondaire 4, il faudrait mettre les jeunes sur le marché du travail. Un diplôme [d'études] secondaires ne permet pas [toujours] d'accéder au marché du travail.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Montréal.

Dans la même optique qu'une formation, un autre participant soutient qu'il faut favoriser la conciliation entre le travail et les études, en offrant, par exemple davantage de stages rémunérés spécialisés, pour augmenter le taux de diplomation. Selon un participant, bénéficier d'une formation efficace et ciblée pour les besoins d'un emploi précis, pourrait pallier le manque du diplôme de secondaire 5 : plutôt que de refuser des personnes parce qu'elles n'ont pas le niveau de scolarité exigé, l'employeur doit s'investir dans l'accueil et la formation de ses employés, soutient-il.

Faute de trouver un emploi rémunéré selon leur convenance et leurs capacités, certaines personnes apprécient consacrer quelques heures par jour à des organismes en tant que bénévoles. Notamment, une participante, résidant dans la région du Nord-du-Québec, ne peut travailler en raison d'une contrainte sévère à l'emploi. Elle fait alors du bénévolat dans un organisme où elle prépare les repas. Pour elle, c'est une manière de se créer une routine et de « se sentir utile », dans un milieu où elle se sent bien.

2.2.3. Favoriser une réinsertion en emploi progressive, flexible et adaptée à chacune et chacun

Pour favoriser l'accès et le maintien à l'emploi des personnes en situation de pauvreté, plusieurs soutiennent qu'il est important d'élargir les opportunités d'emploi : permettre aux personnes de choisir un travail qui leur convient et qui correspond à leurs intérêts et leurs capacités. Il faut « se sentir utile », peu importe son âge. Un résident de Québec soutient que de trouver un emploi « qui a du sens », qui « rejoint une valeur » facilite « le rétablissement » et la réinsertion en emploi. Sans cela, il est plus facile d'abandonner. Pour un autre participant, c'est de « sentir qu'on a de la valeur » qui est primordial.



Il est important de faire un travail qu'on va aimer, plus que d'avoir un travail payant. Un travail où tu peux mettre toute ton énergie sans te brûler.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Québec.

Par exemple, une participante croit qu'il serait intéressant de créer des initiatives semblables à *TaskRabbit*, permettant aux personnes d'offrir leurs services selon leurs capacités et d'acquérir en même temps des compétences, des aptitudes et de l'expérience de travail.

Un autre participant estime que le marché du travail doit devenir plus flexible : il faudrait selon lui « réorganiser et restructurer les politiques » pour permettre à toutes et tous d'accéder à un emploi selon leurs capacités. Dans son cas, ses expériences de travail étaient « toujours une question de tout ou rien », soit seulement la possibilité de travailler à temps plein.



On s'ajuste aux employeurs, pas aux employés... Mais les gens sont compétents : quand tu donnes un revenu intéressant et que tu respectes la capacité des gens, c'est gagnant.



- Personne participante d'un groupe de discussion à Sept-Îles.

Reconnaître et valoriser le travail non rémunéré est également un souhait exprimé par un participant et appuyé par l'ensemble des personnes participantes de son groupe de discussion. Selon lui, beaucoup de personnes sont utiles à la société, sans pour autant

détenir un emploi rémunéré. Reconnaître cette forme de contribution, « serait une bonne affaire ». Par exemple, quelques organismes qu'il connaît promeuvent déjà une approche d'intégration basée sur les capacités des personnes ; chacun et chacune peut être accueilli selon ses forces et compétences. Puisque le milieu de travail est « ajusté aux gens », les personnes qui s'y trouvent « ont le goût d'être là ». Ce participant se réjouit d'une telle approche et souhaiterait que l'on soutienne davantage des organismes comme ceux-ci.



C'est valorisant de travailler dans ces milieux où les gens se sentent égaux. La boss vient travailler avec nous et ne se prend pas pour quelqu'un d'autre. Cette dynamique est importante ; il faudrait valoriser ces organismes... Ce ne sont pas les valeurs habituelles qu'on voit. Le monde du travail bénéficierait beaucoup de ces pratiques.



- Personne participante d'un groupe de discussion à Sept-Îles.

Une réinsertion en emploi adaptée, signifie également d'avoir la possibilité de travailler avec un horaire adapté et de donner de la visibilité aux emplois aux horaires moins « traditionnels ». Selon plusieurs personnes, les problèmes de santé engendrés ou accentués par une situation de précarité ne permettent pas à toutes et tous de travailler à temps plein. Une participante explique qu'elle souhaite travailler, mais que sa condition physique ne lui permet de travailler qu'une dizaine d'heures par semaine. Le faible revenu qu'elle obtiendrait remet toutefois en doute sa décision. Selon elle, il doit y avoir « une approche plus douce » pour la réinsertion en emploi.

Dans la même optique, quelques personnes souhaitent un assouplissement des règles de certains organismes qu'elles fréquentent, pour s'adapter aux conditions particulières de ces personnes. Par exemple, de permettre aux personnes qui fréquentent des centres d'hébergement d'y rester durant le jour si elles doivent aller travailler durant la nuit, ou encore d'offrir aux personnes qui reprennent le travail graduellement un accompagnement adapté.

Afin de soutenir l'accès et le maintien en emploi des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, il est souhaité de bonifier les programmes de réinsertion socioprofessionnelle, par exemple en augmentant les allocations offertes et en élargissant les critères d'admissibilité. D'autre part, offrir un accompagnement personnalisé et des services d'orientation professionnelle sont des pistes soulevées.

2.2.4. Améliorer les conditions de travail : bonifier les protections sociales, veiller au respect des normes du travail et lutter contre les préjugés

Plusieurs pistes d'action sont soulevées pour améliorer les conditions de travail. Entre autres, bonifier les protections sociales, par exemple les congés de maladies, veiller au respect des normes du travail et protéger les employés contre les abus. Certains parents souhaitent également que la conciliation travail-famille, par exemple avec des congés familiaux, soit facilitée, afin de leur permettre de se maintenir en emploi.

Puis, selon plusieurs personnes, il faut lutter contre les préjugés et la discrimination à l'embauche : former et sensibiliser davantage les employeurs, employé.e.s et aux

ressources humaines, pour mieux comprendre les réalités des personnes en situation de pauvreté. C'est aussi une manière de lutter contre les préjugés et la discrimination.



Il faut projeter sur la valorisation de la personne. Il faut aussi que l'employeur comprenne que c'est pas parce qu'on veut pas travailler, des fois on peut juste pas.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Trois-Rivières.

2.2.5. Améliorer la reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger pour les personnes immigrantes

En réponse aux enjeux de reconnaissance des acquis vécus par plusieurs personnes immigrantes à Montréal plus particulièrement, la majorité des participantes et participants proposent de rendre le système de reconnaissance des diplômes plus flexible et plus rapide. Selon une personne, trop d'obstacles au niveau de la reconnaissance des diplômes freinent l'accès à un emploi en fonction de leurs compétences.



Les immigrants ont des diplômes mais c'est difficile de trouver un emploi à cause du manque de reconnaissance. Il y en a qui ont des capacités intellectuelles mais c'est difficile de trouver un emploi.



- Personne prestataire d'un programme d'assistance sociale, participante d'un groupe de discussion à Montréal.

À ce sujet, pour une personne immigrante consultée, il est difficile de comprendre comment certains domaines, tel que le domaine médical, reconnaissent difficilement les diplômes étrangers, alors que le gouvernement dit vouloir accueillir davantage de personnes immigrantes pour combler les besoins en main-d'œuvre. Selon elle, « certaines lois devraient être revues ».



On a besoin de médecins au Québec mais les médecins étrangers ne sont pas autorisés à exercer. Mon ami est un chirurgien du cœur mais il n'est pas autorisé à travailler ici. Les gens doivent passer des examens pendant 3 ou 4 ans avant de pouvoir exercer ici. On ne peut pas travailler sans les permis. Alors, pourquoi m'inviter ici ? Le gouvernement devrait permettre aux immigrants d'utiliser leurs expériences et leur savoir-faire.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Montréal.

Si plusieurs soutiennent la volonté de faciliter la reconnaissance des acquis des personnes immigrantes au Québec, d'autres proposent de créer un programme « spécial » de formation, afin d'obtenir une équivalence de diplôme plus rapide. Certaines personnes soulignent que leurs compétences et connaissances devraient être mieux reconnues et mises à contribution.



For employment, I can help with my background and my skills. I can contribute to the country. The government should help the professionals who come from different countries with a special program. A special program with special criteria for people who come from outside of Canada. We come from different backgrounds and we have knowledge that could help the economy here.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Montréal.

3. L'accès aux programmes et services gouvernementaux

Pour plusieurs, l'accès aux programmes et services gouvernementaux est difficile. À travers ce troisième thème de discussion, « l'accès aux programmes et services gouvernementaux », les participantes et participants ont soulevé les principaux défis auxquels ils et elles sont confrontés pour pouvoir en bénéficier. Parallèlement, ils soulignent que l'accompagnement des organismes et des centres communautaires est essentiel pour subvenir à leurs besoins. Que ce soit pour bénéficier de repas, de services, d'outils, ou pour vaincre l'isolement, la grande majorité des personnes consultées saluent l'apport des organismes communautaires. Plusieurs personnes constatent, cependant, que ce n'est pas tout le monde qui a accès aux organismes. Face à ces défis, des pistes de solution ont été proposées.

3.1. Défis

3.1.1. Des informations difficilement accessibles

Il n'est pas toujours facile de trouver les informations relatives aux programmes et services gouvernementaux. Plusieurs personnes disent ne pas être au fait des ressources disponibles, alors que d'autres ne savent plus où donner de la tête ; vers où se tourner pour bénéficier d'une aide ? Globalement, la connaissance des différentes ressources disponibles pour les personnes en situation de pauvreté reste déficiente.



Des fois, on a peur de demander ou on ne sait pas où demander des services. On ne sait pas toujours où se trouvent les informations [...] elles ne sont pas regroupées au même endroit.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Québec.

Selon quelques participantes et participants, les ressources gouvernementales et communautaires manquent de visibilité. Il est pourtant impératif de connaître les programmes et services possibles ; ceux-ci « ne viennent pas directement aux personnes » lorsqu'il le faut. Un participant soutient qu'il y a plusieurs programmes et services accessibles dont il ne connaît « même pas l'existence ». Il se questionne à savoir quelles démarches il faut entamer pour y accéder.



Les recherches sur le portail du gouvernement ne sont pas évidentes... Le portail ne fonctionne pas bien. Même avec les mots juste dans la barre de recherche, tu n'aboutis pas au bon résultat, ce n'est jamais clair, ou ils te réfèrent à une loi, mais ce n'est pas tout le monde qui est capable de lire ou de comprendre la loi.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Québec.

Également, la transmission de l'information se fait souvent de « bouche à oreille », selon un participant qui rappelle d'ailleurs que les agentes et agents ne sont pas toujours au courant des programmes qui existent. Quelques personnes soutiennent, à ce sujet, que les informations sur les pages web ne sont pas toujours mises à jour ; elles ne sont donc plus valides.

L'enjeu d'accès à l'information est encore plus criant pour les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale, qui possèdent des capacités plus limitées pour entamer des recherches ou poursuivre des démarches d'application, soutiennent quelques personnes. À Montréal, un participant constate également que les personnes avec des capacités mentales ou physiques réduites sont plus sujettes à vivre un enjeu de discrimination en demandant de l'aide. Il soutient que parfois « les gens vous excluent et ne vous donnent pas l'information que vous demandez ». Puis, l'application à certains programmes nécessite l'accès à un médecin, ce qui est également un enjeu pour plusieurs personnes.

Les personnes qui ne maîtrisent pas le français, notamment les personnes immigrantes, ou les anglophones, éprouvent un obstacle d'accès à l'information. Le réseau social est crucial pour trouver des emplois, un logement et obtenir de l'information sur les programmes, soutiennent quelques personnes. Une participante immigrante soutient qu'être arrivée à Montréal sans parler français ni anglais l'a « empêché de trouver des opportunités ». D'ailleurs, l'accessibilité des services de francisation est un enjeu soulevé. À Gatineau, notamment, les heures d'ouverture et la localisation des centres offrant des services d'intégration et de francisation ne sont pas adaptés aux besoins de la région, au sein de laquelle une part importante de la population dit utiliser le français et l'anglais quotidiennement. Plusieurs effectuent des déplacements entre la province ontarienne et le Québec pour se rendre au travail ; la connaissance des deux langues est importante.

Par ailleurs, le fait de ne pas avoir de domicile fixe empêche plusieurs personnes de soumettre une demande à certains programmes. Un participant souligne qu'à Montréal il est possible d'utiliser l'adresse de l'organisme à but non lucratif Le Sac à Dos pour recevoir son chèque, mais il rappelle que ce genre de ressource n'est pas offert dans toutes les villes.

Selon quelques participantes et participants, les iniquités sont également territoriales. Pour les personnes plus éloignées des grands centres, l'accès aux services est d'autant plus difficile.

Enfin, les personnes qui ne bénéficient pas d'une connexion à Internet stable et suffisante font face à un défi plus important. L'accès à Internet affecte l'accessibilité aux informations sur les ressources disponibles et même sur l'accessibilité aux programmes eux-mêmes.

Cet enjeu est reconnu par un grand nombre de participantes et participants, qui rappellent qu'Internet est indispensable pour trouver des informations, remplir des formulaires et accéder aux programmes et à certains services. Plusieurs constatent que les personnes âgées plus particulièrement ont tendance à faire face à cet enjeu.



Ce n'est plus un luxe c'est une nécessité : pour les opportunités, pour les interactions avec les amis.



- Personne prestataire d'un programme d'assistance sociale, participante d'un groupe de discussion à Gatineau.

3.1.2. Un accès particulièrement difficile aux soins de santé : délai d'attente et services dispendieux

L'accès aux services de soins de santé est un défi soulevé par plusieurs participantes et participants. C'est un enjeu préoccupant selon plusieurs, puisque les problèmes de santé touchent un grand nombre de personnes en situation de pauvreté.

Le manque de services de soins dentaires subventionnés augmente la vulnérabilité des personnes en situation de pauvreté. Les coûts élevés des soins dentaires et de certains médicaments sont, pour plusieurs participantes et participants, un obstacle important pour bénéficier de ces services. Une participante de Montréal s'offusque de la difficulté d'accès à certains médicaments pour les personnes souffrant de maladies chroniques.



I met an older woman who said she had to choose between medication or food. We are in Canada and elderly people are telling us that they have to choose between medication and food... What is going on ? Sometimes, I wonder why Canada helps other countries, but people here suffer. Millions of dollars are given here and there. Why don't we help people here before?



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Montréal.

L'accès à un rendez-vous est également un enjeu. À Trois-Rivières, par exemple, « les places partent en un claquement de doigt ». Une personne explique qu'elle finit de travailler à 17h30 et « tous les services sont fermés » ; elle ne peut donc pas les contacter et prendre rendez-vous, pour elle ou pour son enfant.



Il y a un manque d'accessibilité pour l'aide en santé mentale. Quand tu ne peux pas te permettre de payer au privé, il y a une longue attente au public.



- Personne participante d'un groupe de discussion à Gatineau.

Dans les régions du Nord-du-Québec et de la Gaspésie, le déplacement vers les services de soins de santé est l'enjeu prédominant. Pour les personnes qui vivent dans de plus

petites municipalités de ces régions, certains services n'existent pas ou sont situés beaucoup plus loin. En Gaspésie, il est impossible de vivre sans voiture, soutient un participant.



Le transport en commun passe quatre fois par jour seulement. Si tu as un job atypique, tu dois avoir un char. [Il y a seulement] quelques petits taxis autour de plus grosses villes en Gaspésie. Ici, c'est une culture de voiture.



- Personne participante d'un groupe de discussion dans la région du Nord-du-Québec et de la Gaspésie.

Selon une résidente d'une petite municipalité en Gaspésie, « il n'y a pas tout ce qu'il faut en matière de services ». Pour se rendre à un rendez-vous chez le dentiste ou l'optométriste, ou rencontrer des spécialistes, il faut se déplacer, parfois à la ville la plus proche, mais il n'y a pas de service de transport, selon deux personnes participantes. L'une d'elle explique qu'il est possible d'avoir une compensation financière pour des déplacements, mais seulement en étant référé par un médecin et en ne dépassant pas un certain nombre de kilomètres.



Quand tu es malade, tu ne dois pas te casser la tête pour savoir comment tu vas payer tes déplacements pour pouvoir te soigner. Même pour le transport bénévole, il faut quand même payer le chauffeur... Il se propose pour transporter les gens, mais il faut le payer.



- Personne participante d'un groupe de discussion dans la région du Nord-du-Québec et de la Gaspésie.

L'accès à un médecin de famille est aussi un enjeu important, selon plusieurs. Les listes d'attente pour bénéficier d'un médecin de famille sont longues. En région éloignée, la rétention des médecins est aussi un enjeu soulevé.

3.1.3. Des procédures d'accès lourdes et fastidieuses

Plusieurs personnes consultées estiment que les processus de demande d'accès à un programme sont « lourds » et épuisants. Déjà fragiles au niveau de la santé mentale, quelques participantes et participants soutiennent que le côté « administratif » du système perpétue un stress supplémentaire. Pour un participant, les quelques minutes passées au téléphone avec un agent peuvent l'affecter pour toute une journée. Plusieurs soutiennent que les délais d'attente pour pouvoir entrer en contact avec une ou un agent administratif sont souvent élevés. Par ailleurs, l'approche des agentes et agents administratif n'est pas toujours personnalisée, par exemple par le fait de ne pas avoir une ou un agent attitré alourdit le processus pour faire une demande d'accès à un programme, notamment.



Quand tu es au téléphone 5 heures par jour, pendant une semaine, il y a de quoi devenir patraque. Les gens à qui tu parles... Ce n'est jamais la même personne. C'est pas agréable, ni pour l'employé, ni pour la personne qui demande l'aide : c'est problématique des deux côtés. Pour l'aide sociale, il n'y a plus d'agent attiré, tu recommences à raconter ta vie de A à Z, tout le temps.



- Personne participante d'un groupe de discussion mixte, en virtuel.

Une participante de Gatineau, qui aide certaines personnes à faire les démarches, ressent aussi cette lourdeur, malgré son expérience en travail social. Elle soutient qu'il « faut avoir l'énergie » pour entreprendre ces démarches et ne serait-ce que comprendre les différents programmes.

Pour d'autres participantes et participants, la lourdeur des procédures est parfois ressentie par le ton employé pour aborder les prestataires ou les futurs prestataires. Plusieurs personnes constatent une froideur du personnel administratif : les services d'accompagnement manquent d'empathie dans leur approche, particulièrement lors des appels téléphoniques avec des agentes ou agents administratifs. Certaines personnes disent ne pas toujours se sentir comprises ou écoutées.



L'aide sociale nous emprisonne.. L'aide sociale je l'appelle « aide moi à mourir». Les lettres que nous recevons ont toujours des ultimatums. Ils devraient être plus polis quand ils s'adressent à nous... Personne ne choisit d'être pauvre.



- Personne participante d'un groupe de discussion mixte, en virtuel.

Selon un participant de Montréal, son expérience avec des intervenantes ou intervenants au sujet de sa prestation de l'assistance sociale n'a pas été des plus satisfaisantes. Certaines personnes sont « peu sympathiques » ; elles n'ont pas toujours conscience de l'être humain derrière le téléphone, soutient-il. Un participant de Québec soutient que l'accompagnement offert reflète davantage une procédure bureaucratique, alors qu'il devrait être orienté selon les besoins de la population.



[On ne devrait] pas « faire l'inventaire de ton frigo dans le salon ». Une expression... Qui veut dire que maintenant, on se contente juste de remplir de la paperasse qui n'explique rien et, au final, le résultat ne correspond pas à nos besoins. [...] Tu ne peux pas savoir ce que veulent les gens en restant derrière un écran.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Québec.

3.2. Pistes de solution

3.2.1. Faciliter l'accès aux soins de santé

Le coût des soins dentaires est préoccupant pour plusieurs participantes et participants. Il faut intégrer les soins dentaires parmi les soins médicaux couverts par le système de santé : élargir le carnet de réclamation à tous les prestataires ou personnes à faible revenu. Des services médicaux dispendieux mais importants comme les soins dentaires, devraient être offerts pour toutes les personnes en situation de pauvreté ; bien souvent, ces personnes sont également aux prises de problèmes de santé.

Il est également souhaité de faciliter l'accès à un médecin, en particulier, pour les personnes vivant en situation de pauvreté : elles sont souvent confrontées à des problèmes de santé mentale et physique. L'enjeu de délai est particulièrement présent. Les listes d'attente doivent être écourtées. Une participante de Montréal soutient que d'attendre parfois de longues périodes avant de recevoir des soins médicaux, tels que les soins dentaires, affecte le moral et la santé mentale. Par ailleurs, à Sept-Îles, un participant souligne que certaines cliniques dentaires refusent des patientes ou patients prestataires de l'assistance sociale. Les soins ne sont pas toujours facilement accessibles.

3.2.2. Rendre les informations plus accessibles et plus visibles

Pour répondre au besoin de donner de la visibilité aux programmes et services, plusieurs propositions ressortent. Par exemple, des séances d'information pourraient être organisées en petits groupes, afin de créer, par le fait-même, « une communauté qui s'entraide ». À la table de discussion, cette proposition est saluée par d'autres. Dans le même ordre d'idées, à Montréal, un participant propose la création d'un système de parrainage, créé par des organismes, pour accompagner les individus et partager l'information.

Afin de s'assurer que l'information au sujet des différents services et programmes soit connue et comprise par toutes et tous, quelques participantes et participants soutiennent la nécessité de véhiculer les informations sous plusieurs formes ; de développer une « information ciblée » pour rejoindre certaines catégories de personnes. Par exemple, des affiches dans les transports en commun pourraient permettre aux personnes qui ont un accès plus restreint à Internet d'être informées au sujet des nouvelles opportunités ou des contacts ressources. Puis, pour les parents, de connaître les ressources et services disponibles pour un enfant malade.

Le service téléphonique Info-Social est salué par un participant. Lorsqu'il était en recherche d'emploi, cette ligne d'urgence a su bien l'orienter en lui fournissant des conseils. Il croit que des lignes d'écoute comme celle-ci devraient être mises de l'avant afin de donner des informations sur les ressources et les services sociaux.

Dans le même ordre d'idées, un événement de type salon ou forum, où les différents organismes et services et programmes gouvernementaux seraient présentés pourrait prendre place annuellement, sur une période de deux ou trois jours. Pour structurer le tout, chaque jour pourrait offrir une programmation, par thématique. Selon une participante, avec ce système, il serait plus facile pour les individus de connaître les différentes

ressources, recueillir les informations importantes et éclaircir certains questionnements. Une manière également de rejoindre certaines personnes dont l'accès à Internet est un enjeu, ou des personnes peu au fait des programmes et services offerts. D'ailleurs, présente lors d'une autre séance de consultation à Montréal, une femme immigrante rappelle que « l'immigration ne vient pas avec un carnet » ou un mode d'emploi de comment exercer ses droits et comment aller chercher de l'aide. Elle remarque qu'il y a une question de fierté affectée quand on demande de l'aide ; elle ressent un jugement d'autrui.

3.2.3. Alléger les processus d'accès aux programmes

Face à la complexité du processus d'accès à un programme gouvernemental, alléger les procédures de demande d'admission est également souhaité par plusieurs. Actuellement, les demandes sont complexes à faire ; « c'est long » et décourageant. Pour les personnes en situation de pauvreté, la démarche est encore plus lourde, « tu as moins d'énergie », rappelle un participant. Après un arrêt de travail de deux mois, simplement remplir quelques documents pour recevoir une compensation est devenu un processus complexe.



Il fallait suivre tout un processus : trouver les documents, imprimer, remplir les formulaires, ouvrir une session... Tu reviens après 30 minutes sur la session, elle est fermée et il faut tout recommencer... À la fin tu n'as plus d'énergie.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Québec.

Pour alléger les démarches, plusieurs personnes souhaiteraient pouvoir bénéficier plus facilement d'un accompagnement individuel de la part d'agentes et d'agents d'aide, par exemple des travailleuses ou travailleurs sociaux. Selon plusieurs, ce type de support est une ressource clé pour l'intégration sociale. Ces professionnelles et professionnels permettent d'assurer un suivi individuel, d'orienter les personnes vers le ou les programmes qui correspondent à leurs besoins et de les informer des démarches à suivre.

3.2.4. Privilégier une approche humaine et personnalisée des services d'accompagnement

Constatant l'insatisfaction partagée par la majorité des personnes participantes au sujet du manque d'empathie du personnel administratif dans leur service d'accompagnement, quelques personnes souhaitent pouvoir bénéficier d'une approche plus humaine : recevoir des services avec « des êtres humains qui sont humains », qui s'expriment avec politesse et empathie.



Il faut des services qui sont plus empathiques, qui prennent plus en compte la situation des personnes.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Trois-Rivières.

Également abordé dans l'un des groupes de discussion à Québec, ce souhait d'une approche empathique est unanime autour de la table : il faut « remettre » de l'avant le contact humain. Selon plusieurs participantes et participants, le « lien humain » entre l'agent social et la personne semble s'être perdu. Un participant propose d'encourager la communication en personne et les informations « par papier », car tout le monde n'a pas accès à des ordinateurs ou n'est pas doué avec l'électronique. Pour certaines personnes, il est plus facile d'exprimer ce dont elles ont besoin et, par le fait même, recevoir l'aide dont elles ont besoin.



Le lien humain s'est perdu entre l'agent social et la personne. [Il faut] avoir un simple lien humain, une conversation. Juste remettre du contact humain, ça faciliterait les choses entre le gouvernement et les personnes qui en ont besoin. Peut-être [que de] se réunir dehors, dans la rue, ils rejoindraient plus de monde... Comme des ateliers où les gens se retrouvent, surtout l'été.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Québec.

3.2.5. Uniformiser l'accès aux services à travers les villes et régions

L'enjeu d'accessibilité à certains services pour les personnes résidant dans une municipalité éloignée des grands centres soulève, chez plusieurs, le souhait de développer des services « uniformes » à travers les régions. À ce sujet, afin de faciliter les déplacements de ces personnes, une personne participante du groupe de discussion du Nord-du-Québec et de la Gaspésie propose d'offrir gratuitement un service de navettes pour les déplacements vers les cliniques et les hôpitaux. Elle soutient que les personnes prestataires de l'assistance sociale n'ont pas toujours les moyens financiers de payer leur transport. Un participant de la région propose plutôt d'offrir une compensation financière pour les déplacements.

À Gatineau, une personne croit qu'il est nécessaire de « rendre les gens plus autonomes » dans leurs déplacements. Par exemple, des cours de conduite pourraient être offerts aux mères monoparentales, ou encore des passes d'autobus pour les prestataires des programmes gouvernementaux.

Faciliter l'accès aux services implique également d'adapter les heures d'ouvertures aux besoins et aux horaires des personnes qui les utilisent, selon un participant de Québec. Il constate, par exemple, que beaucoup de personnes ne peuvent prendre rendez-vous ou accéder à certains services à cause de leur horaire de travail atypique. Des services comme les banques alimentaires, destinées aux personnes en situation précaire, doivent pouvoir offrir un service adapté à la population cible.

Enfin, le besoin de centraliser l'information est nécessaire pour faciliter l'accès aux services gouvernementaux et communautaires, selon quelques participantes et participants. Par exemple, les informations au sujet des programmes et activités dans un centre local de services communautaires (CLSC) n'est pas partagé d'un centre à l'autre, alors que ce sont des informations importantes, selon un Montréalais. Plus encore, les dossiers des

patientes et patients doivent pouvoir être transférés facilement, pour ne pas « s'épuiser » à devoir « raconter son histoire plusieurs fois », soutient-il. Pour un participant de Trois-Rivières, les programmes et services doivent mieux communiquer entre eux, afin d'être en mesure de donner un meilleur référencement, au besoin.

4. La participation sociale

L'incapacité des personnes à répondre à leurs besoins de base, le stress financier et mental que cela implique, de même que la présence de préjugés envers les personnes en situation de pauvreté constituent des obstacles importants pour se sentir inclus ou incluse et participer pleinement à la vie en société. En effet, pour un grand nombre de personnes, les défis pour se nourrir de manière saine, suffisante et abordable, ainsi que pour avoir accès à un logement adéquat et abordable, sont des préoccupations quotidiennes. Participer à certains loisirs, activités culturelles ou sportives, ou s'impliquer socialement, nécessite un investissement de temps et d'argent, que plusieurs personnes ne détiennent pas. À cela, s'ajoute le sentiment d'être jugé.e ou peu compris.e ; l'incitation à participer socialement est ainsi affectée.

À travers le thème de la participation sociale, les participantes et participants étaient invités à partager les principaux obstacles à la participation et à l'inclusion sociale des personnes en situation de pauvreté et à s'exprimer au sujet de leur droit de parole dans la société. Face aux enjeux soulevés, plusieurs ont proposé des pistes de solutions pour faciliter leur insertion sociale. Cette section présente la synthèse des discussions autour de ce thème.

4.1 Défis

4.1.1. Un sentiment de ne pas être reconnu à leur juste valeur : une parole très peu entendue

Si quelques personnes trouvent le temps et les moyens de participer à la vie démocratique, par exemple en s'impliquant dans des conseils municipaux, les défis pour participer en société restent grands pour la majorité des personnes consultées. Selon plusieurs, la parole des personnes en situation de pauvreté est « très peu entendue » : à travers les médias, dans la construction des décisions politiques, ou sur la place publique, peu de place lui est laissée. À Québec, par exemple, une personne estime que le temps d'antenne des médias régionaux accordé au sujet de la lutte contre la pauvreté, et aux principales personnes concernées, est dérisoire.



Par exemple, trois fois par année, on entend Radio-Canada faire un tour dans Saint-Roch pour parler des personnes en situation de pauvreté, ils en parlent 10 - 15 minutes, mais cela n'as pas de bons sens, on voit le maire, et après en passe sur des banalités de la vie, c'est très court et c'est un très petit le canal.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Québec.

4.1.2. Des préjugés qui freinent et obstruent la participation à la vie en société

Pour certaines personnes, la faible visibilité dans l'espace public reflète un manque de reconnaissance du phénomène de la pauvreté de la part de la population. Bien que la participation sociale relève plus souvent d'une volonté personnelle de s'impliquer en société, bénéficier de la reconnaissance d'autrui est très gratifiant et encourage plusieurs à participer. Elle favorise également le sentiment d'intégration sociale.

Quelques participantes et participants soutiennent que la population n'est pas toujours au fait de leurs réalités et des défis rencontrés. Du fait de leur situation précaire, le regard porté par les autres envers eux est souvent teinté de jugement. Ils rappellent que « la pauvreté n'est pas un choix » : personne ne choisit de vivre en maison de chambre, d'être malade, de vivre avec un handicap, d'être pauvre. Puis, une personne soutient que d'aller, par exemple, au restaurant avec des proches plus à l'aise financièrement peut engendrer une crainte d'être « prise en pitié » et être victimisée par les autres.



Il y a des personnes qui ont peur d'être jugées si elles prennent la parole car elles sont en situation de vulnérabilité. Elles sont gênées, même si elles ont autant le droit que les autres de parler.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Trois-Rivières.

Les préjugés sont plus présents envers certains groupes de la population : les prestataires des programmes d'assistance sociale, les personnes s'identifiant à la communauté LGBTQ+, les minorités visibles, les personnes immigrantes et les personnes avec un ou plusieurs handicaps. Notamment, l'exclusion sociale et la stigmatisation sont particulièrement ressenties chez plusieurs minorités visibles consultées, résidant à Montréal, ainsi que chez les personnes avec un handicap. Vaincre le jugement des autres demande un effort supplémentaire et peut influencer la volonté d'exprimer son droit de parole. Une résidente du quartier Hochelaga soutient qu'elle doit, « de sa propre énergie », déconstruire les tabous et les préjugés portés par les personnes qu'elle rencontre, pour participer pleinement à la société. Heureusement, la présence d'organismes communautaires, où le sentiment d'inclusion et de communauté favorise la participation, est très appréciée. Dans les organismes communautaires, « on peut parler librement », se réjouit-elle.

Enfin, le niveau de scolarité, ainsi que le fait d'être prestataire d'un programme gouvernemental sont des facteurs de jugement et d'exclusion, selon plusieurs personnes. En particulier, plusieurs personnes qui ne détiennent pas de diplôme d'études secondaires, disent ressentir que leur parole « ne vaut rien », lorsqu'elles s'expriment publiquement. Quelques personnes soulignent le manque d'ouverture d'esprit de la population : vivre en situation de pauvreté et bénéficier d'un soutien gouvernemental n'est pourtant pas synonyme d'un manque de connaissances.



C'est pas parce qu'on n'a pas de diplôme qu'on ne peut pas réfléchir... Ça prend tout le temps des diplômés pour être pris en considération.



- Personne participante d'un groupe de discussion mixte, en virtuel.

4.1.3. Une impression d'être éloignées des processus décisionnels

Plusieurs personnes disent réussir à s'impliquer socialement. Néanmoins, la valeur qui leur est accordée au niveau des processus décisionnels n'est pas toujours aussi satisfaisante. Entre autres, elles estiment que les consultations auxquelles elles sont invitées arrivent bien souvent trop tard dans le processus décisionnel, alors qu'elles souhaiteraient être consultées dès les débuts. À Montréal, notamment, une personne participante exprime son sentiment d'être déconnectée des processus décisionnels, de la construction des solutions.



[...] C'est rare qu'il y ait un véritable partage de pouvoir et un véritable pouvoir citoyen. La majorité du temps, lorsqu'une personne comme moi est consultée, les décisions sont déjà prises et c'est plus un processus d'apaisement pour me dire que je suis pris en considération, ou alors c'est pour m'éduquer, me dire de changer mes habitudes.



- Personne participante d'un groupe de discussion mixte, en virtuel.

Quelques personnes disent se sentir « déconnectées » et « éloignées » du gouvernement et des députés, alors que ceux-ci ont comme rôle de représenter la population. En ce qui concerne notamment les mesures pour améliorer les conditions de vie des personnes plus vulnérables, une personne estime que le gouvernement ne s'informe pas toujours « à la bonne place » ou au « bon moment ». Selon une personne, il n'y a pas suffisamment d'espaces accordés pour se faire entendre, tels que des activités de consultation.



Je peux comprendre qu'on ne soit pas dans le secret des dieux, en haut de la sphère, mais est-ce que notre voix est considérée ? J'ai le sentiment que je peux dire des choses, mais je n'ai pas le sentiment que c'est reçu.



- Travailleuse ou travailleur à faible revenu, participant.e d'un groupe de discussion à Québec.

D'ailleurs, bien que la majorité des personnes participantes se disent reconnaissantes de la présente consultation pour alimenter le prochain plan de lutte contre la pauvreté, quelques personnes restent sceptiques quant à la portée de leurs voix par la suite. Selon une personne consultée, les défis que vivent les personnes en situation de pauvreté et les pistes de solutions qui y sont reliées restent similaires à ceux d'il y a vingt ans. Il s'agit d'un signe, selon elle, que les efforts de lutte contre la pauvreté devraient être rehaussés.

À ce sujet, plusieurs personnes soulignent un manque de visibilité des informations pour des d'activités de consultation comme celles-ci. Un participant estime que plusieurs personnes de son entourage ne sont pas au fait de l'existence de cette activité.

4.1.4. Des facteurs propices à l'isolement : stress, craintes, manque d'estime de soi et épuisement

Plusieurs personnes estiment que le manque de confiance en soi est un frein à l'implication et à la participation en société. Les personnes vivant en situation de précarité sont prises en étau, selon quelques personnes : celles-ci ont besoin « d'être reboostées », d'être aidées, pour « remonter la pente », mais le manque d'estime personnelle qui gravite

souvent autour de cette condition est un frein pour aller chercher de l'aide et pour rencontrer des personnes. D'ailleurs, tel que soulevé plus tôt, les jugements ressentis parfois en s'impliquant socialement affectent l'estime personnelle. Le fait de ne pas se sentir valorisé contribue à l'isolement.

L'isolement des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale est un enjeu qui s'est particulièrement accentué depuis la pandémie de Covid-19. La distanciation sociale obligatoire durant la crise a eu des répercussions qui se font encore sentir. Plusieurs soutiennent que celle-ci en est devenue « une habitude » chez beaucoup de personnes en situation de précarité : déjà isolées dû à leur condition, elles se sont renfermées sur elles-mêmes, soutiennent quelques personnes.



[...] La pandémie a amené une fracture. Pendant la pandémie, des gens ont décroché et là, c'est difficile de les rattraper. Si seulement les organismes communautaires avaient plus de ressources pour s'occuper des gens...



- Personne participante d'un groupe de discussion à Sept-Îles.

4.2. Pistes de solution

4.2.1. Miser sur l'éducation de la population pour lutter contre les préjugés : conscientiser, informer et discuter

Dans l'ensemble des groupes de discussion, déconstruire les préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté est important pour favoriser une meilleure intégration sociale. Pour cela, plusieurs personnes consultées soutiennent qu'il est nécessaire de conscientiser la population, dès un jeune âge, sur les défis et la réalité vécus par les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Il est aussi important de miser sur une prise en compte des impacts qu'impliquent la discrimination et la stigmatisation sur leur intégration en société.



La lutte aux préjugés est essentielle pour avoir une écoute sympathique de la population. On contribue à la société... Il faut changer les regards. Les préjugés sont un enjeu important.



- Personne participante d'un groupe de discussion à Sept-Îles.

Pour plusieurs personnes, être « écoutées » et « considérées » constituent une base solide pour pouvoir participer pleinement en société.

4.2.2. Valoriser la voix des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans les processus décisionnels et le partage d'idées

Plusieurs personnes consultées soulignent le pouvoir de l'effort collectif dans les processus décisionnels. Particulièrement pour élaborer des mesures et des pistes de solutions en

matière de lutte contre la pauvreté, il est nécessaire de tenir compte de la perspectives des principales personnes concernées.



On est des experts de notre situation, on la vit tous les jours.



- Personne participante d'un groupe de discussion mixte, en virtuel.

À cet égard, un grand nombre de personnes participantes expriment leur volonté de s'impliquer en société. Toutefois, selon plusieurs, la place qui leur est accordée n'est pas suffisante pour donner un poids à leurs voix.



Ça ne va pas bien à plein de niveaux. Écoles désuètes, alimentation transformée... Il faudrait qu'on prenne collectivement conscience de ça. On est capable de prendre soin de tout le monde. Il n'y a pas de plus généreux qu'un pauvre... On sait ce que c'est de vivre avec moins. On pourrait s'organiser de manière intelligente.



- Personne participante d'un groupe de discussion à Sept-Îles.

Reconnaissantes de l'initiative de consultation publique auxquelles elles ont la chance de participer, quelques personnes soutiennent qu'il faut aller « sur le terrain » pour recueillir directement les besoins et les idées des personnes en situation de pauvreté et de marginalisation. Une personne autochtone propose une « bibliothèque vivante » : un espace où seraient invitées les personnes qui vivent ces réalités, afin d'échanger avec des fonctionnaires. Ceux-ci seraient encouragés à écouter et questionner les personnes en situation de précarité.



Les gens doivent être trempés dans la réalité : les fonctionnaires doivent aller sur le terrain, dans les organismes à but non-lucratif voir les gens qui vont chercher de l'aide pour voir la réalité de notre vie. Qu'ils viennent dans les soupes populaires et dans les centres communautaires pour voir les miracles qu'ils font avec l'argent.



- Personne participante d'un groupe de discussion mixte, en virtuel.

4.2.3. Créer des espaces de rencontres, d'échanges et d'accès à la culture pour briser l'isolement

La création d'espaces de rencontres est importante pour développer la cohésion sociale et pallier la difficulté d'accès à Internet vécue par plusieurs personnes. Il faut offrir plus d'occasions d'échange d'idées pour encourager la participation sociale. Selon une personne, il suffit de créer les espaces nécessaires, de favoriser leur accessibilité et d'offrir aux personnes en situation précaire la possibilité de prendre parole. L'idée de créer des tribunes citoyennes ou de séances de débats offrent, par exemple, des lieux efficaces pour atteindre cet objectif.

Plusieurs estiment qu'il faut mieux faire connaître les occasions d'implication sociale, les activités et les services disponibles. Ces espaces permettraient, par le fait même, de favoriser l'accès à la culture. À ce sujet, une personne résidant en Gaspésie propose le

financement de programmes de relations intermunicipales, afin de créer des activités sociales gratuites. Cela offrirait des lieux de rencontres, d'échanges et de discussions intergénérationnelles, peu importe le statut social. Dans le même ordre d'idées, la création de réseaux d'échanges de services et d'entraide est également soulevée. De tels réseaux permettent aux personnes de se sentir impliquées socialement, selon quelques personnes.

4.2.4. Augmenter le financement des organismes communautaires pour stimuler le sentiment d'appartenance, l'estime de soi et l'implication sociale

L'ensemble des personnes consultées qui ont fréquenté ou qui fréquentent des organismes communautaires se dit choyée d'avoir accès à des ressources comme celles-ci. Les acteurs et actrices du milieu se montrent à l'écoute de la parole et des besoins des personnes en situation de pauvreté. Les personnes intervenantes sont également d'une grande aide pour identifier les défis à surmonter, puis outiller et orienter les personnes qui les fréquentent. Par ailleurs, plusieurs personnes s'impliquent bénévolement dans les centres communautaires de leur quartier. Elles estiment que le gouvernement devrait reconnaître davantage ce travail non rémunéré, à travers lequel elles acquièrent des compétences et des aptitudes. Selon plusieurs, les organismes communautaires sont des espaces opportuns pour développer un sentiment d'appartenance à la société, se sentir valorisé et se sentir utile.

Pour la grande majorité des personnes, le développement des organismes communautaires est nécessaire : davantage de fonds doivent être déployés pour créer de nouveaux organismes, mais il faut aussi accroître le pouvoir d'action de ceux déjà existants. Avec plus de fonds en poche, les organismes communautaires seraient, notamment, en mesure d'offrir une plus grande diversité d'activités ; une manière d'encourager un plus grand nombre de personnes à participer en société et de briser l'isolement. Enfin, davantage d'emplois pourraient être créés, notamment dans les banques alimentaires, pour impliquer les personnes en situation de pauvreté.



CONCLUSION

L'ensemble des participantes et participants aux groupes de discussion reconnaissent que la pauvreté est un état multidimensionnel. Au-delà d'une dimension matérielle qui s'exprime entre autres par une difficulté à assouvir ses besoins de base, vivre en situation de pauvreté touche également l'état de santé _ tant mentale que physique _ de même que les dimensions sociales et psychologiques d'un individu. Vivre en situation de pauvreté, c'est vivre avec un confort limité, ressentir une perte de liberté et d'autonomie, se sentir exclu socialement, ou encore être aux prises d'une charge mentale accablante.

Les effets de la hausse du coût de la vie et l'insuffisance de revenu sont perceptibles au quotidien pour les personnes en situation de pauvreté : assouvir certains besoins de base comme se nourrir et se loger est un défi de taille pour la majorité des personnes consultées. À cela s'ajoute la présence de préjugés, en particulier pour les personnes prestataires des programmes d'assistance sociale, les travailleuses et travailleurs à faible revenu, ainsi que certains groupes marginalisés comme les minorités visibles, les personnes immigrantes et les personnes avec un ou plusieurs handicaps. Ces enjeux apparaissent au cœur des principaux défis vécus par les personnes consultées : ils ont un impact sur l'accès à une alimentation saine, à un logement adéquat et abordable, à un emploi, aux services gouvernementaux, ainsi que sur la participation à la vie en société.

La révision et l'amélioration des programmes d'assistance sociale, dont une grande partie des personnes consultées bénéficient, sont particulièrement mis de l'avant dans les pistes de solution pour accroître la qualité de vie des personnes en situation de pauvreté : augmenter le montant des prestations des programmes d'assistance sociale, faciliter l'accès aux programmes par des critères d'admissibilité plus flexibles, en particulier pour les personnes en situation de handicap ou avec des problèmes de santé mentale, miser sur une cohérence entre les programmes, étendre la période de couverture des programmes d'assistance sociale et enfin, créer un programme de revenu de base universel.

Globalement, les mesures proposées visent aussi à accroître le financement des organismes communautaires _ des acteurs clés pour l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et leur intégration en société _, améliorer le partage et l'accès à l'information au sujet des ressources, services et programmes disponibles, améliorer l'accompagnement des personnes pour favoriser une intégration en emploi ou aux études, faciliter l'accès à certains milieux ou services en offrant des compensations financières, ou encore lutter contre les préjugés, notamment en sensibilisant davantage la population à l'égard des défis vécus par les personnes en situation de pauvreté.

La majorité des personnes consultées en sont ressorties reconnaissantes d'avoir pu participer à la percolation des idées pour inspirer le prochain plan d'action gouvernemental de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Plusieurs espèrent qu'une initiative comme celle-ci donne l'élan nécessaire pour améliorer l'intégration sociale et la reconnaissance des personnes en situation de pauvreté.

ANNEXE 1 : Tableaux de synthèse des enjeux

1.1. Les besoins de base : l'accès à une alimentation saine, suffisante et abordable

| Enjeux communs | Enjeux plus spécifiques |
|--|--|
| Les prix sur les aliments sains sont élevés : l'accès à une alimentation saine et abordable est donc difficile. | — |
| Pour accéder à des aliments sains et abordables, il faut souvent se déplacer davantage : cela implique des frais de transport supplémentaires. | Les personnes en situation de handicap et les personnes vivant en région éloignée sont confrontées à des frais de déplacement élevés pour trouver des produits abordables. |
| Les organismes d'aide alimentaire ne sont pas toujours en mesure de répondre à la demande. De plus, la variété et la qualité des aliments sont peu satisfaisantes. | Les personnes vivant avec des problèmes de santé ou des restrictions alimentaires font face à des difficultés supplémentaires pour accéder à une alimentation saine, suffisante et abordable. |

1.2. Les besoins de base : l'accès à un logement adéquat et abordable

| Enjeux communs | Enjeux plus spécifiques |
|--|---|
| Les logements sociaux, communautaires ou abordables sont confrontés à une grande demande : pour accéder à ce type de logement, il faut faire face à de longues listes d'attente. | — |
| Pour trouver un logement abordable, social ou communautaire, il faut parfois quitter sa municipalité et s'éloigner de son réseau social. | Pour les personnes vivant dans des petites municipalités ou en région éloignée , les enjeux de déplacement et des frais de transport sont plus forts. |
| Les logements à loyer abordable disponibles sont parfois non sécuritaires ou insalubres. | Les logements ne sont pas toujours adaptés pour accommoder des personnes avec des limitations physiques : l'accès au logement adéquat et abordable est plus difficile. |
| Le processus de sélection qu'entreprend le ou la propriétaire, comme les enquêtes de crédits, | Les personnes prestataires de programmes d'assistance sociale sont souvent confrontées à des préjugés de la part de propriétaires. |

tendent à être discriminatoires envers les personnes en situation de pauvreté.

L'information et le processus pour accéder aux logements abordables ou sociaux disponibles, ne sont pas toujours facilement accessibles.

Les personnes ne maîtrisant pas bien le français ou ne bénéficiant pas d'une connexion à Internet stable et suffisante font face à des défis supplémentaires.

2. L'accès et le maintien en emploi

Enjeux communs

Enjeux plus spécifiques

Certaines exigences (telle que la limite de revenu supplémentaire accordée) pour rester admissible à un programme d'assistance sociale deviennent des obstacles pour accéder ou se maintenir en emploi.

—

Des conditions de travail peu incitatives à intégrer ou conserver un emploi, comme des préjugés à l'embauche, des salaires insuffisants et des emplois précaires.

Les personnes prestataires de l'assistance sociale et les personnes plus âgées qui désirent réintégrer le marché, disent ressentir plus souvent des préjugés à l'embauche.

Le marché du travail valorise le travail à temps plein, alors que pour plusieurs personnes en situation de pauvreté, cela n'est pas favorable.

Le travail à temps plein n'est pas toujours possible, particulièrement pour les **personnes vivant avec des problèmes de santé mentale, les personnes monoparentales, proches-aidantes, ou celles qui retournent sur le marché du travail après une longue période de temps.**

Le fait de détenir un faible niveau de scolarité freinent l'accès et le maintien à l'emploi : plusieurs emplois exigent des diplômes, comme le diplôme d'études secondaires.

Pour les **personnes immigrantes,** la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger est parfois un obstacle pour l'accès et le maintien en emploi.

Retourner aux études ou accéder à des formations nécessite un investissement de temps et d'argent.

—

—

La connaissance du français est exigée dans la majorité des emplois : plusieurs **personnes anglophones ou immigrantes, ne maîtrisant pas le français,** estiment faire face à un défi supplémentaire pour accéder à un emploi.

3. L'accès aux programmes et services gouvernementaux

| Enjeux communs | Enjeux plus spécifiques |
|--|---|
| <p>Une difficulté d'accès aux informations relatives aux programmes et services gouvernementaux : plusieurs personnes disent ne pas être au fait des ressources disponibles.</p> | <p>L'enjeu d'accès à l'information est plus criant pour les personnes isolées, les personnes ne maîtrisant pas le français (telles que les personnes immigrantes ou anglophones), ainsi que celles vivant avec des problèmes de santé mentale.</p> |
| <p>Les démarches (téléphoniques ou en ligne) pour accéder à un programme ou un service sont lourdes et épuisantes pour plusieurs personnes.</p> | <p>Les personnes qui ne bénéficient pas d'une connexion à Internet stable et suffisante, font face à des difficultés supplémentaires pour entamer et poursuivre des processus de demande d'accompagnement, d'admission à un programme ou d'accès à un service.</p> |
| <p>Une froideur de l'approche administrative est souvent ressentie : les services d'accompagnement tendent à manquer d'empathie.</p> | <p>—</p> |
| <p>Un accès particulièrement difficile aux soins de santé : des délais d'attente et des services dispendieux.</p> | <p>Certaines personnes atteintes d'une maladie chronique ou de problèmes de santé doivent déboursier des frais pour bénéficier de leurs médicaments.</p> |
| <p>—</p> | <p>Pour les personnes plus éloignées des grands centres, l'accès à certains services est plus difficile : elles doivent prévoir du temps et des frais supplémentaires pour se déplacer.</p> |
| <p>L'accès à un médecin de famille constitue un enjeu pour plusieurs.</p> | <p>Les personnes habitant en région éloignée font face à des difficultés supplémentaires.</p> |

4. La participation sociale

| Enjeux communs | Groupes plus particulièrement affectés |
|--|--|
| <p>La parole des personnes en situation de pauvreté est très peu entendue : à travers les médias, dans la construction des décisions politiques, ou sur la place publique, peu de place lui est laissée. Cela n'encourage pas à participer et à s'impliquer socialement.</p> | <p>—</p> |

La présence de préjugés freine et obstrue la participation sociale des personnes en situation de pauvreté.

Les préjugés sont plus présents envers certains groupes : **les prestataires des programmes d'assistance sociale, les personnes s'identifiant à la communauté LGBTQ+, les minorités visibles, les personnes immigrantes et les personnes avec un ou plusieurs handicaps.** Le **faible niveau de scolarité** constitue aussi une source de préjugés.

Le stress, le manque de confiance en soi et la fatigue, sont des facteurs qui freinent la participation à la vie en société et favorisent l'isolement.

Les personnes dont le réseau social n'est pas développé expriment plus de difficultés à se sortir de leur isolement.

ANNEXE 2 : scénario d'animation

Inviter les personnes participantes à se présenter, à tour de rôle. Prénom. Lieu de résidence (ville, municipalité ou région).

Question brise-glace

- *Qu'est-ce que la pauvreté ? Qu'est-ce que ça signifie, au quotidien, d'être en situation de pauvreté ?*

Thème 1 : Les besoins de base, notamment se nourrir et se loger (20 min.)

1.1. L'accès à une alimentation saine, suffisante et abordable

- *Selon vous, quelles sont les principales difficultés que rencontrent les personnes en situation de pauvreté pour se nourrir, elles et/ou leurs familles ?*
- *À votre avis, qu'est-ce que le gouvernement devrait faire en priorité pour permettre aux personnes en situation de pauvreté de se nourrir convenablement ?*

1.2. L'accès à un logement adéquat et abordable

- *Selon vous, quelles sont les principales difficultés que rencontrent les personnes en situation de pauvreté pour accéder à un logement adéquat et abordable ?*
- *À votre avis, qu'est-ce que le gouvernement devrait faire en priorité pour permettre aux personnes en situation de pauvreté de se loger convenablement ?*

Thème 2 : L'emploi (20 min.)

- *Selon vous, quels sont les principaux obstacles ou les défis que rencontrent les personnes en situation de pauvreté pour accéder et se maintenir en emploi ? (trouver et conserver un emploi).*
- *À votre avis, qu'est-ce que le gouvernement devrait faire en priorité pour améliorer l'accès et le maintien en emploi des personnes en situation de pauvreté ?*

Thème 3 : L'accès aux programmes et services gouvernementaux (20 min.)

- *Selon vous, quelles sont les principales difficultés que rencontrent les personnes en situation de pauvreté pour accéder aux programmes et aux services du gouvernement ?*

- *Selon vous, comment le gouvernement pourrait-il améliorer l'accès à ses programmes et ses services pour les personnes en situation de pauvreté ?*

Thème 4 : La participation sociale (20 min.)

- *Trouvez-vous que les personnes en situation de pauvreté ont un droit de parole dans la société?*
- *Selon vous, quels sont les principaux obstacles à la participation et à l'inclusion sociale des personnes en situation de pauvreté ?*
- *A votre avis, quels ont été les effets de la pandémie sur la participation et l'inclusion des personnes en situation de pauvreté (ex. participation à des activités sociales)?*
- *Selon vous, comment le gouvernement et l'ensemble de la société québécoise pourraient favoriser davantage la participation des personnes en situation de pauvreté?*

Autres

- *En terminant, avez-vous d'autres commentaires à nous formuler ou un message que vous aimeriez faire passer ?* Tour de table.
- Dernière question : comment avez-vous entendu parlé de cette consultation?

ANNEXE 3 : questionnaire de recrutement

Questionnaire de recrutement téléphonique pour les groupes de discussion Consultation publique en vue de l'élaboration du quatrième plan gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Bonjour Madame/ Monsieur [NOM], mon nom est [X], je suis de l'Institut du Nouveau Monde. Je vous appelle au sujet des groupes de discussion, une activité de consultation que nous réalisons en ce moment avec des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Notre organisme a été mandaté par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS).

Tout d'abord, je vous remercie de votre intérêt pour cette activité de consultation. Comme vous le savez, celle-ci s'inscrit dans le cadre de la consultation publique en vue de l'élaboration du prochain plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Elle vise à mieux comprendre les enjeux et les difficultés que rencontrent les personnes en situation de pauvreté et à connaître leurs propositions pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale au Québec.

Les thèmes qui seront abordés sont les suivants :

- La réponse aux besoins de base, dont l'alimentation et le logement;
- L'accès et le maintien en emploi;
- L'accès aux programmes et services gouvernementaux;
- La participation sociale.

Ces groupes de discussion, d'une durée maximale de deux heures, se dérouleront en ligne ou en présence, en mai et en juin 2023.

Soyez assuré que toutes les informations que vous fournirez et que vous partagerez dans le cadre des groupes de discussion seront anonymisées. Vos réponses vont demeurer dans un dossier sécurisé. Vous pouvez en tout temps demander à accéder aux réponses que vous avez fournies, à apporter des corrections ou les retirer.

Avez-vous toujours un intérêt à participer à ces groupes de discussion?

[Note à l'interviewer : Si la réponse est non, mettre fin. Si la personne répond oui :]

Avant de confirmer votre participation, j'aurais quelques questions précises à vous poser. Ces questions visent à déterminer votre admissibilité pour participer aux groupes de discussion. Les réponses servent également à constituer des groupes qui reflètent la diversité des personnes visées dans le cadre de cette consultation.

1. Avez-vous 18 ans ou plus ?

[Note à l'interviewer : Si la réponse est non, mettre fin, ne répond pas aux critères.]

Si oui, dans quel groupe d'âge vous situez-vous ?

| | |
|------------------------|--|
| Jeunes : 18-24 ans | |
| Adultes : 25-54 ans | |
| Aînés : 55 ans et plus | |

2. Résidez-vous dans la province du Québec ?

[Note à l'interviewer : Si la réponse est non, mettre fin, ne répond pas aux critères.]

Si oui, vous demeurez dans quelle région du Québec ?

| | |
|-------------------------------|-------------------------|
| Abitibi-Témiscamingue | Laurentides |
| Bas-Saint-Laurent | Laval |
| Capitale-Nationale | Mauricie |
| Centre-du-Québec | Montérégie |
| Chaudière-Appalaches | Montréal |
| Côte-Nord | Nord-du-Québec |
| Estrie | Outaouais |
| Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine | Saguenay-Lac-Saint-Jean |
| Lanaudière | |

3. Avez-vous un statut étudiant à temps plein ou étant considéré à temps plein ?

[Note à l'interviewer : Si la réponse est oui, mettre fin, ne répond pas aux critères.]

4. Quel est votre identité de genre (homme, une femme, non binaire ou autre) ?

5. Quelle est la composition exacte de votre ménage? Habitez-vous seul/ avec votre conjoint(e)/ avec vos enfants ?

6. En 2022, est-ce que vos revenus (considérer les revenus familiaux, donc du ménage) étaient inférieurs à....?

[Note à l'interviewer : Cette question vise à déterminer si la personne a un revenu inférieur à environ 125 % des seuils de faible revenu établis selon la mesure du panier de consommation (MPC, base 2018, RMR Montréal).]

| COMPOSITION DU MÉNAGE (adultes et enfants) | TRANCHE DE REVENU (2022) |
|---|---------------------------------|
| Être seul | Moins de 30 000\$ |
| Être une famille monoparentale avec un enfant/ ou un couple sans enfants | Moins de 40 000\$ |
| Être une famille monoparentale avec 2 enfants ou plus / ou une famille biparentale avec un enfant | Moins de 50 000\$ |
| Être une famille biparentale avec 2 enfants ou plus | Moins de 60 000\$ |

[Note à l'interviewer : Si la personne a des revenus supérieurs aux seuils proposés, mettre fin, ne répond pas aux critères.]

7. Êtes-vous présentement en emploi ?

8. Êtes-vous présentement prestataire d'un programme d'aide financière de dernier recours (aide sociale ou solidarité sociale) ou du programme Objectif Emploi ?

9. Êtes-vous en situation de handicap? (par exemple : moteur, sensoriel, intellectuel, un trouble de santé mentale, un trouble du spectre de l'autisme, ou encore ayant une maladie invalidante et chronique, etc.)

10. Définissez-vous comme ayant une identité autochtone ?

11. Êtes-vous issu d'une minorité visible ?

12. Est-ce que vous vous identifiez à la communauté LBGTQ+ (diversité sexuelle et pluralité des genres)

Autres questions relatives à la participation :

[Proposer une liste de dates potentielles pour la tenue des groupes de discussion et inviter les personnes à sélectionner les dates où elles sont disponibles]

Je vous remercie pour vos réponses.

Votre profil sera examiné. Nous vous recontacterons pour vous informer des places disponibles et pour vous confirmer, le cas échéant, votre participation.

ANNEXE 4 : composition des groupes

| Date | Caractéristiques du groupe de discussion | Nombre de participant.e.s inscrits | Présence | | Genre (participants inscrits) | | Groupe d'âge des personnes inscrites | | | Région |
|------------------------------|--|------------------------------------|--------------|---|-------------------------------|-----------|--------------------------------------|-----------|-----------|--|
| | | | Confirmation | Absence | Femmes | Hommes | 18-24 | 25-54 | 55 et + | |
| 30 mai pm | GD1: groupe de personnes minorités visibles, sur zoom | 6 | 6 | - | 3 | 3 | - | 3 | 3 | 4 Montréal 1 LaSalle (Montréal) 1 Capitale - Nationale |
| 31 mai pm | GD2: groupe de personnes autochtones, sur zoom | 5 | 4 | 1 - (Homme / 55 ans et +) | 4 | 1 | - | 4 | 1 | 3 Montréal 1 Laval 1 Mauricie |
| 1er juin pm | GD3: groupe personnes en situation de handicap, sur zoom | 6 | 5 | 1 - (homme / 55 ans et +) | 3 | 3 | - | 3 | 3 | 2 Montréal 1 Lanaudière - Appalaches 1 Lanaudière 1 Saguenay - Lac-Saint-Jean |
| 2 juin pm | GD4: groupe LGBTQ+, sur zoom | 6 | 5 | 1 - (homme / 55 ans et +) | 3 | 3 | - | 3 | 3 | 3 Montréal 1 Estrie 1 Mauricie 1 Trois-Rivières |
| 6 juin am | GD5: travailleurs à faible revenu, Montréal, en personne | 6 | 6 | - | 1 | 5 | 1 | 3 | 2 | 6 Montréal |
| 7 juin pm | GD6: prestataires de l'assistance sociale, Montréal, en personne | 6 | 5 | 1 - (homme / 25-54 ans) | 4 | 2 | 1 | 3 | 2 | 6 Montréal |
| 13 juin pm | GD8: travailleurs à faible revenu, Québec, en personne | 6 | 6 | - | 6 | - | - | 3 | 3 | 6 Québec |
| 14 juin am | GD7: prestataires de l'assistance sociale, Montréal, en personne | 6 | 3 | 1 - femme (25-54) 1 - homme(25-54) | 2 | 4 | - | 3 | 3 | 6 Montréal |
| 14 juin am | GD9: prestataires de l'assistance sociale, Québec, en personne | 5 | 5 | 1 - (homme / 25-54 ans) | 3 | 2 | - | 3 | 2 | 5 Québec |
| 15 juin pm | GD10: travailleurs à faible revenu, Trois-Rivières, en personne | 6 | 6 | - | 4 | 2 | 1 | 3 | 2 | 6 Trois-Rivières |
| 16 juin am | GD11: prestataires de l'assistance sociale, Trois-Rivières, en personne | 8 | 6 | - | 6 | 2 | - | 3 | 5 | 6 Trois-Rivières 2 Estrie |
| 21 juin pm | GD12: anglophone, Gatineau, en personne | 3 | 3 | - | 3 | - | - | 2 | 1 | 3 Gatineau |
| 21 juin am | GD13: travailleurs à faible revenu, Gatineau, en personne | 5 | 5 | - | 5 | - | - | 4 | 1 | 5 Gatineau |
| 21 juin pm | GD14: groupe mixte, travailleurs à faible revenu et prestataires de l'assistance sociale, Sept-Îles, sur zoom | 5 | 5 | 1 - (femme / 55 ans et +) | 3 | 2 | - | 2 | 3 | 1 Lanaudière 1 Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine 1 Centre-du-Québec 1 Bas St Laurent 1 Saguenay - Lac-Saint-Jean |
| 22 juin am | GD15: groupe mixte, travailleurs à faible revenu et prestataires de l'assistance sociale, Nord-du-Québec, sur zoom | 9 | 6 | 1 - (homme / 55 ans et +) 1 - (femme / 55 ans et +) 1 - (femme / 25-54 ans) | 8 | 1 | - | 2 | 7 | 5 Saguenay-Lac-Saint-Jean 2 Bas-Saint-Laurent 1 Laurentides 1 Nord-du-Québec |
| 27 juin am | GD16: groupe mixte, Montréal - groupe anglophone, en personne | 6 | 6 | - | 5 | 1 | - | 3 | 3 | 6 Montréal - Anglophones |
| Groupe test | | 1 | 1 | - | 1 | - | - | 1 | - | 1 Montréal |
| total participant.e.s | | 95 | 83 | 12 (8H - 4F) | 64 | 31 | 3 | 48 | 44 | |



INM

5605, avenue de Gaspé, bureau 404
Montréal (Québec) H2T 2A4

Téléphone : 1 877 934-5999

Télécopieur : 514 934-6330

Courriel : inm@inm.qc.ca

www.inm.qc.ca